

NINWAY

NW
ܢܝܘܝܐ

ACADEMIE ASSYRO-CHALDENNE



YAKUP ADIKTI

Le troubadour des épopées mythiques



CENTURY 21®
VOUS FAIT
GAGNER UNE
SEMAINE DE
VACANCES*

ICI
CHAQUE JOUR
DURANT LE TOUR
DE FRANCE

*À vos côtés depuis 2004
pour tous vos projets immobiliers!*

Adil OZKUR
Directeur d'Agence

☎ 01 34 19 00 95 ✉ LNA@century21.fr
🏠 98, av. Pierre Sémard 95400 Villiers-Le-Bel

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - ESTIMATION



Jemil OZKUR
Expert Immobilier

☎ 01 34 53 66 60 ✉ arthurimmo95@gmail.com
🏠 49 rue Jean Jaurés - 95400 Arnouville

TRANSACTIONS - CONSEILS - LOCATIONS - EXPERTISES

Sommaire

7	COUVERTURE
11	LES DOSSIERS DE NINWAY
17	TEMOIGNAGE
21	ON A PARLE DE NOUS
23	L'ENTRETIEN
28	PAGES EN TURC
31	FOI ET TRADITIONS



47 LE FACE A FACE

L'ACTU DES ASSOCIATIONS 36

LE CLICHE 45

PAGES EN SOURETH 54

DES PHOTOS ET DES SOUVENIRS 56

LA CUISINE DE CHEZ NOUS 62

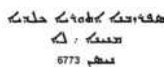
L'AVOCAT DE NINWAY 64



58 VOYAGE ET DECOUVERTE

NINWAY MAGAZINE

Année 9 | Numéro 31 | Avril 2023



Magazine d'information et d'actualité trimestriel assyro-chaldéen gratuit
édité et diffusé par l'association

ACADEMIE ASSYRO-CHALDEENNE

11 rue du Temple, 95200 Sarcelles

Téléphone : 09 82 50 83 74

Télécopie : 09 57 31 84 72

ninwaymag@gmail.com

www.ninway.fr

Retrouvez l'actualité de Ninway Mag sur

Facebook: facebook.com/ninwaymagtv

Instagram: instagram.com/ninwaymag

YouTube: youtube.com/c/ninwaytv

Directeur de la Publication :

PIERRE YARAMIS

Directeur de la Rédaction :

ANTONI YALAP

Comité de Rédaction :

ANTONI YALAP, SAMUEL YALAP,
PIERRE YARAMIS, MARTA YALAP,
JOSEPH YACOUB, CLAIRE YACOUB,
PERE AZIZ YALAP, NEDIM SABAK,
MANUELA YALAP, SAÏMA ALTUNKAYA,
EVA SOLEIL, YALDA THOMAS KAKO

Assistante de Rédaction :

LINDA BIDAUD

Régie Publicitaire :

PIERRE YARAMIS
TEL. : 06 98 99 60 75

Distribution & Diffusion :

YOUKHANNA ISSHAK – EKREM YALAP

Photo de couverture :

SAMUEL YALAP

Maquette Graphique :

SUPHI DENIZ UFLAZOGLU

Impression & Diffusion :

ACADEMIE ASSYRO-CHALDEENNE

Pays de Distribution :

FRANCE, BELGIQUE, PAYS-BAS, IRAK,
ALLEMAGNE, SUISSE, SUEDE, DANEMARK,
ROYAUME-UNI, AUTRICHE, ESPAGNE, ITALIE,
VATICAN, GRECE, CHYPRE, TURQUIE, LIBAN,
EGYPTE, IRAN, ISRAËL, JORDANIE, GEORGIE,
ARMENIE, RUSSIE, ÉTATS-UNIS, CANADA,
AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE.

NINWAY MAG. DISTRIBUE GRATUITEMENT.
VIT GRACE AUX DONS DE SES LECTEURS
ET MECENES. VOUS POUVEZ NOUS
AIDER A POURSUIVRE NOTRE MISSION
D'INFORMATION EN FAISANT UN DON
(MONTANT LIBRE) OU EN VOUS ABONNANT
A NOTRE TRIMESTRIEL. VOS CHEQUES
DOIVENT ETRE LIBELLES À L'ORDRE DE
L'ASSOCIATION « **ACADEMIE ASSYRO-
CHALDEENNE** ».

VOUS POUVEZ EGALEMENT VOUS
ABONNER EN LIGNE EN SCANNANT CE
CODE QR :



NINWAY MAGAZINE REMERCIE :

La municipalité de Sarcelles, la paroisse
Saint Thomas Apôtre, l'Union des Assyro-
Chaldéens de France (UACF), le Conseil
de Coordination des Assyro-Chaldéens
de France (CCACF), Pascal DOLL, Patrick
HADDAD, Mehmet ŞİMŞEK, Diana SAK,
Christian SERANOT, Yves GAUTHEY, Rewan
HUSSEIN, Christian LOCHON ainsi que tous
ses généreux annonceurs, prêteurs de
photos, abonnés et donateurs.

Ninway Mag est un trimestriel totalement indépendant
et impartial publié par une équipe de bénévoles dévoués
au service de la communauté assyro-chaldéenne. Les
opinions exprimées dans les colonnes du magazine
n'engagent que leurs auteurs. L'Académie Assyro-
Chaldéenne qui édite Ninway Mag est une association à
but non lucratif régie par la loi de 1901.

Dépôt légal : Avril 2023

ISSN : 2429-411X



L'édito

Quel sens donner au vote du Sénat français sur le génocide assyro-chaldéen ?

Le 24 avril prochain, nous commémorerons, avec l'ensemble des instances représentatives de notre communauté, le 108e anniversaire du génocide de 1915. A l'approche de cette journée nationale du souvenir de cette grande tragédie qui a fait deux millions de victimes arméniennes, assyro-chaldéennes et grecques, il me paraît indispensable de revenir sur le contexte, la portée et les enjeux du vote, par les sénateurs français, de la Proposition de résolution relative à la reconnaissance du Génocide assyro-chaldéen de 1915 déposée par Valérie Boyer et Bruno Retailleau, sénatrice et sénateur Les Républicains des Bouches du Rhône et de Vendée.

Le mercredi 8 février 2023, j'étais présent, à l'instar de nombreux activistes et responsables associatifs assyro-chaldéens, dans les tribunes du Palais de Luxembourg pour assister à un débat historique et inédit de la Chambre Haute du parlement français, appelée à se prononcer sur un texte demandant au gouvernement français de reconnaître le caractère génocidaire des crimes perpétrés entre 1915 et 1918 contre la population assyro-chaldéenne de l'Empire ottoman. L'émotion était palpable tant dans l'hémicycle réunissant une cinquantaine de parlementaires que dans les gradins réservés au public et occupés par les délégations de nos associations et par d'éminentes figures académiques et politiques connues pour leur engagement en faveur de la cause assyro-chaldéenne.

La séance, présidée par Valérie Létard, sénatrice du Nord, en présence de Monsieur Olivier Becht, ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, a duré plus d'une heure. Neuf sénateurs de différents bords et groupes politiques se sont succédé à la tribune pour exprimer leurs opinions, réserves et parfois même leurs doutes sur le bien-fondé du texte déposé par Valérie Boyer et cosigné par plus de soixante-dix sénateurs. En dépit de l'opposition du gouvernement, le texte a finalement été adopté à 300 voix « Pour » et seulement 2 voix « Contre ».

A n'en pas douter, ce débat était espéré et impatientement attendu depuis au moins vingt ans par l'ensemble de la communauté assyro-chaldéenne de France. Je continue de penser qu'en dépit de son caractère inédit, ce texte souffre malheureusement d'un handicap majeur, celui de n'être qu'un « vœu » adressé au gouvernement français, un texte symbolique et non contraignant, démuné de force de loi. Bien évidemment, le vote de ce texte, au demeurant fort bien documenté et justifié par des témoignages et des sources incontestables, à une large majorité suppose implicitement que les sénateurs seraient de facto prêts à voter un texte identique sous forme de proposition de loi obligeant et engageant la France.

Je regrette sincèrement que la portée de ce vote ait été incomprise par la majeure partie du peuple assyro-chaldéen établi à travers le monde et induit en erreur par la complexité de la terminologie et des instruments législatifs de cette noble institution. Pour réparer cette incompréhension, il appartient à nos associations d'œuvrer en faveur d'une véritable reconnaissance du génocide assyro-chaldéen de France. Elles doivent, pour cela, conjuguer leurs efforts et leurs talents pour multiplier les initiatives auprès des parlementaires français qui se disent favorables à une telle loi, n'en déplaise à ceux qui abhorrent les lois mémorielles.

Je vous souhaite, cher(e)s lectrices et lecteurs, une excellente fête de Pâques et une merveilleuse année 6773.

Antoni Yalap
Rédacteur en chef

Courrier des Lecteurs

Si vous souhaitez écrire à la Rédaction de Ninway ou nous faire part de vos remarques et suggestions, vous pouvez le faire par e-mail à ninwaymag@gmail.com ou par voie postale à:

NINWAY MAG
ACADEMIE ASSYRO-CHALDEENNE
11 rue du Temple, 95200 Sarcelles

* * * * *

Madame, Monsieur,

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter une très bonne année 2023, bonheur et réussite à l'ensemble de votre communauté.

Nous avons reçu fin décembre le numéro 30 de Ninway Magazine et vous en remercions. Veuillez adresser à Monsieur Samuel Yalap mes félicitations pour l'article [intitulé] « *Plongée dans le passé glorieux des héros de Gaznakh* » que j'ai lu avec intérêt.

En vous souhaitant une très bonne journée,

Rewan Hussein

Directeur de Bureau

Représentation du Gouvernement régional du Kurdistan irakien en France

Monsieur le Rédacteur en Chef, Chers Amis,

Comme je vous remercie de me rendre destinataire de votre excellente revue et ainsi de voir renouveler mes connaissances du peuple assyrien, dont j'avais connu des membres lorsque je travaillais en Iran, en Irak, en Syrie et au Liban, où je me rends encore souvent.

Je vous prie de recevoir tous mes meilleurs vœux pour vous-même, Cher Monsieur Yalap et les vôtres, et pour les collaborateurs de la revue ainsi que pour leurs familles.

Un de nos jeunes cousins, qui étudie à Göttingen, m'a montré des statistiques allemandes qui mentionnent le chiffre de 100.000 « *Assyriens* » expatriés en RFA. Peut-être que votre revue pourrait décrire les communautés assyriennes en Europe, pays par pays. Cela intéresserait beaucoup de vos lecteurs.

Vous voudrez bien croire à l'assurance de mon attachement aux Chrétiens d'Orient, en particulier au peuple assyrien qui a tant souffert, comme le montrent vos articles et les études du Pr. Yacoub ainsi qu'à l'assurance de toute mon amicale gratitude.

Christian Lochon

Académie des Sciences d'Outre-Mer



Samuel Yalap

Photos : Samuel Yalap & Yakup Adikti

Yakup Adikti, le troubadour des épopées mythiques



Dans cette nouvelle édition de Ninway, je vais vous parler de ma rencontre avec Yakup Adikti, l'un des chanteurs les plus en vogue des mariages assyro-chaldéens,

que j'ai reçu un vendredi soir dans les locaux de notre magazine alors même que je n'apprécie guère voir nos artistes chanter dans des langues étrangères, non par rejet mais parce que je suis convaincu que la musique et le

chant sont deux précieux instruments qui doivent servir pour la préservation de notre langue et de notre riche patrimoine musical.

N'ayant auparavant échangé que d'amicales salutations avec Yakup que je ne connaissais pas plus que ça, notre rencontre allait en vérité nous permettre de faire plus ample connaissance. Notre rendez-vous était fixé à 20 heures 30. Avant son arrivée, je me suis mis en tête de regarder les vidéos de ses performances sur scène et je me suis surpris à bouger de façon incontrôlée et instinctive le corps au rythme de sa musique et à balancer joyeusement la tête alors que je ne sais même pas danser. C'est ainsi que j'ai inconsciemment découvert la raison pour laquelle Yakup est tant plébiscité par les jeunes et les moins jeunes de notre communauté. Je vous laisse imaginer la réaction que sa musique et sa voix doivent provoquer chez ses fans s'il parvient à faire danser sur sa chaise quelqu'un comme moi.

La première chose qui m'a frappée chez Yakup avant même que l'on commence à discuter, c'est l'humilité et la simplicité qu'il dégageait. C'est un homme respectueux, franc et aimable.

Fils de Hanna Harbolaya, membre de la tribu de Beth Rashko, et de Tchâllo, issue de la tribu de Beth Yawnan (Bespın), Yakup est né à Bespin, village situé dans le district de Silopi, dans la province de Mardin. Son père, originaire de Harbolé, s'est installé très jeune à Bespin, où il s'est marié avec la mère de Yakup. Par conséquent, on peut le considérer comme un Harbolaya qui est né et qui a grandi à Bespin. Au détour de notre



conversation, j'apprends ainsi qu'il a des liens de parenté avec ma propre mère qui est, elle aussi, issue de la tribu de Beth Yawnan.

C'est à l'âge de 6 ou 7 ans que Yakup commence à se passionner pour la musique et le chant. Encore enfant, il découvre, apprend et murmure les chansons de Mehmet Arif, Saïd Gabarî, Erdogan Zakho et Ayaz Yusuf, chanteurs populaires kurdes que les adultes écoutent secrètement sur des radiocassettes fonctionnant avec des piles.

« J'aime chanter, j'aime la musique », m'a-t-il dit enthousiaste. « Mais alors, pourquoi chanter en kurde ? » lui ai-je rétorqué spontanément. « Une grande partie des habitants de Bospin était kurde et même les Assyro-Chaldéens de ce village s'exprimaient davantage en kurde qu'en araméen. Je ne parlais quasiment pas ma langue maternelle. Je la comprenais mais je ne la maîtrisais que très peu. C'est en France que j'ai appris à bien parler l'araméen. » Ce phénomène, qui peut nous paraître étrange, est devenu une réalité dans nos foyers. Combien de nos enfants parviennent-ils à parler correctement notre langue maternelle en France ?

C'est certainement pour cette raison que Yakup a pris l'habitude de chanter en kurde même s'il lui arrive tout de même de chanter des chansons assyro-chaldéennes.

« Je ne considère pas la musique comme une activité professionnelle, m'assure Yakup, c'est pour moi une véritable passion. Si tu n'es pas passionné par la musique, tu ne peux pas être un bon chanteur. » Je ne peux m'empêcher de lui révéler que je fais partie de ceux qui sont agacés par le fait qu'il chante essentiellement en kurde et qui pensent qu'un artiste assyro-chaldéen doit forcément chanter en araméen. « C'est votre point de vue, me répond-il posément, et je le respecte. Effectivement, il y a des gens qui aiment la musique kurde et d'autres qui l'apprécient moins. Il faut respecter les goûts de chacun. Je ne réponds pas aux critiques qui me sont adressées et je ne m'en offusque pas non plus. En vérité, je n'y prête pas oreille. J'essaie de me focaliser sur mon travail pour le faire de la meilleure des façons. »

J'ai noté avec satisfaction que Yakup est un grand artiste qui reçoit avec bienveillance et tolère même les critiques qui le visent personnellement. Mais alors, ces critiques ne perturbent-elles pas parfois son travail. « Non, m'a-t-il répondu avec un large sourire, les demandes de réservations ne cessent d'augmenter. Les demandes sont de plus en plus nombreuses. Je suis contraint de refuser 15 à 20 mariages par an. »

Comparé à d'autres chanteurs, Yakup n'a pratiquement pas de jours libres à son agenda. Mais pourquoi est-il tant sollicité ? Sa réponse est toute simple : « J'essaie de m'améliorer tous les jours, de me renouveler. Si tu ne te renouvelles pas et répètes invariablement la même chose, le même style, les gens finiront par se lasser et te délaisser. C'est pourquoi, il faut toujours être ouvert à la nouveauté, rester attentif aux attentes du public, apprendre et apprécier les nouveaux styles de musique appréciés par les jeunes générations. Il faut constamment adapter son style et revisiter son répertoire et ses classiques. C'est ce que j'essaie de faire. Si tu proposes inlassablement la même chose, le public finira par se détourner de toi et passer à autre chose. »

En écoutant attentivement deux prestations datant pour l'une des années 2000 et une autre plus récente datant de seulement quelques mois, je remarque

avec étonnement que la voix de Yakup n'a pratiquement pas changé. « Comment as-tu réussi à garder ta voix intacte ? » lui ai-je demandé, un peu surpris par cela. Je m'attendais un peu naïvement qu'il me réponde qu'il gobait des œufs frais, qu'il avalait plein de miel ou qu'il buvait du thé ou je ne sais quelle tisane ou encore qu'il me dise qu'il veillait à ne pas attraper un coup de froid ou qu'il évitait de fumer mais que nenni. Sa réponse a été tout autre. « La préservation de la voix passe par une bonne qualité de sommeil, m'a-t-il dit. Si tu ne dors pas bien la veille d'une prestation, tu ne peux pas délivrer une belle performance de voix et de chant. Les ingrédients magiques d'une excellente performance et d'une voix claire et agréable sont un bon sommeil et le repos. Je veille toujours à bien dormir la veille. »

Il doit tout de même bien y avoir une préparation technique. « Bien évidemment, souligne Yakup le sourire aux lèvres, il y a des musiciens avec lesquels je collabore très régulièrement. Un ou deux jours avant l'événement, ils viennent chez moi pour répéter. Pendant cinq ou six heures, on prépare notre répertoire et on répète encore et encore. On prépare soigneusement les nouvelles chansons pour que tout se déroule parfaitement le jour du concert ou du mariage. Nous apprenons les nouvelles chansons tellement bien que même quand on les chante pour la première fois devant le public, ce dernier a l'impression qu'on les chante depuis des années. »



Curieux de savoir si les musiciens dont il parlait étaient ses musiciens attirés personnellement, je lui pose la question pour en avoir le cœur net. « Ils collaborent prioritairement avec moi, m'a-t-il expliqué. Si on m'a sollicité pour un événement, ils n'acceptent pas d'autres propositions ce jour-là. Autrement, ils sont libres de collaborer avec d'autres artistes et chanteurs. Quand ils sont contactés pour un événement, ils m'appellent pour me demander si j'ai un événement de prévu le même jour. Si je n'ai rien de prévu ce jour-là, ils peuvent répondre favorablement à la demande, sinon ils viennent avec moi. »

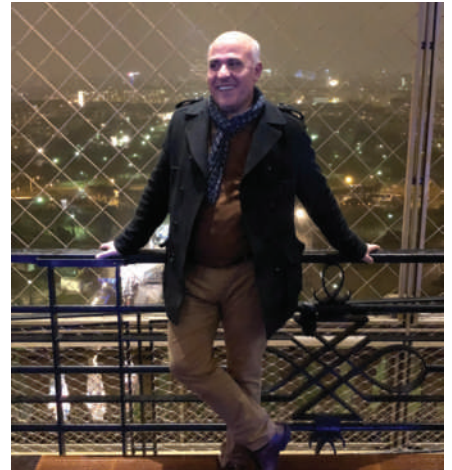
A l'inverse de nos artistes établis sur le continent américain, en Australie et même au Moyen-Orient, ceux qui vivent en Europe et plus spécifiquement en France ne parviennent pas à vivre de leur art. Ils sont bien souvent obligés d'avoir une activité professionnelle en parallèle pour subvenir à leurs besoins. J'interroge Yakup sur les raisons de cette situation singulière. « C'est peut-être parce que nos cachets sont un peu trop bon marché », a-t-il souri avant d'ajouter ceci : « Si tu es un artiste talentueux et fais bien ton travail, tu n'auras pas le temps de chômer et tu pourras alors vivre de ton activité artistique. Ce qui est important dans ce secteur, ce n'est pas l'argent mais la façon d'exprimer son art et son talent. Par-dessus tout, il faut veiller à ce que les familles qui te confient leurs mariages passent une journée de joie sans avoir à se soucier de la quali-

té de la prestation musicale. Naturellement, chaque parent veut offrir à son enfant une fête de mariage digne de ce nom et les chanteurs et les musiciens sont les acteurs clés de la réussite d'un mariage joyeux et émouvant. »

Il m'arrive parfois d'assister à des mariages et je suis souvent étonné de voir nos chanteurs chanter pendant plus de deux heures, parfois même trois heures. Mais quel est donc leur secret pour tenir aussi longtemps sans fatiguer leurs cordes vocales et garder la même énergie et le même panache. Yakup éclate de rire : « Tu as bien raison, il m'est arrivé de chanter trois heures durant sans la moindre pause. Grâce à Dieu, jusqu'à présent, je n'ai pas eu le moindre souci avec ma voix. C'est un peu fatiguant mais on s'en accommode bien. C'est notre travail après tout. »

Une autre question me taraude. N'a-t-il jamais été décommandé à la dernière minute, à quelques heures seulement avant le début d'un événement ? « Cela n'est jamais arrivé chez les Assyro-Chaldéens, m'a-t-il répliqué. Une telle mésaventure m'est arrivée une fois. Une famille kurde m'avait réservé pour une cérémonie de fiançailles. Le jour venu, je suis monté sur scène pour régler les derniers détails et tout à coup, le père du futur marié est venu me demander d'arrêter la musique. Quand je lui ai demandé la raison, il m'a répondu, bien triste, que l'oncle maternel de la mariée venait de décéder, provoquant brutalement l'annulation des fiançailles. Nous avons alors rangé nos instruments et notre matériel et nous sommes rentrés à la maison. »

Je lui ai demandé s'ils étaient quand même payés dans de tels cas. « L'hôte du mariage est venu me voir plus tard pour me régler et il a beaucoup insisté mais compte tenu des circonstances tragiques de cette annulation, j'ai poliment refusé son enveloppe. Je ne pouvais pas m'abaisser à une telle chose », m'a-t-il expliqué, ému à l'évocation de ce triste souvenir. La mansuétude et la générosité dont Yakup a fait preuve démontrent, s'il en est besoin, que l'art ne se monnaie pas et que l'artiste n'a que faire des considérations pécuniaires lorsqu'il s'agit de son art.



Yakup est un chanteur très populaire au sein de notre communauté. Il est aussi très apprécié par la communauté kurde qui lui confie les rênes de nombreux événements festifs. Pourtant, à l'inverse de nos autres chanteuses et chanteurs, il est pratiquement absent des réseaux sociaux. « Les réseaux sociaux, ce n'est pas pour moi, plaisante-t-il. Ce n'est pas un mode de communication que je privilégie. Je suis souvent amusé de voir certains artistes partager leur actualité en disant, par exemple, 'Je vais à tel mariage'. Je n'en vois pas l'utilité car les invités vont bien constater que c'est lui qui chante (rires). Je pense que tout cela est bien futile. Je me concentre, pour ce qui me concerne, sur mon travail. Mon objectif principal, c'est de satisfaire les personnes qui me font confiance pour l'animation musicale de leurs événements. Peu importe dès lors de ne pas exhiber tout cela sur les réseaux sociaux».

Je dois reconnaître que j'ai été très heureux de rencontrer et de connaître un peu mieux Yakup qui m'a séduit par sa simplicité, sa sympathie et sa modestie. Cet homme serviable n'est point comme certains artistes très connus qui ont tendance à adopter une posture de supériorité et qui se montrent parfois bien suffisants. Les réponses sincères qu'il m'a données ont suffi à dissiper les préjugés que j'avais à son égard pour la simple raison qu'il chante essentiellement en kurde. La rencontre que j'ai essayé de vous relater le plus simplement possible m'a montré à quel point il aimait sa communauté et son art. **NW**



BAR - TABAC

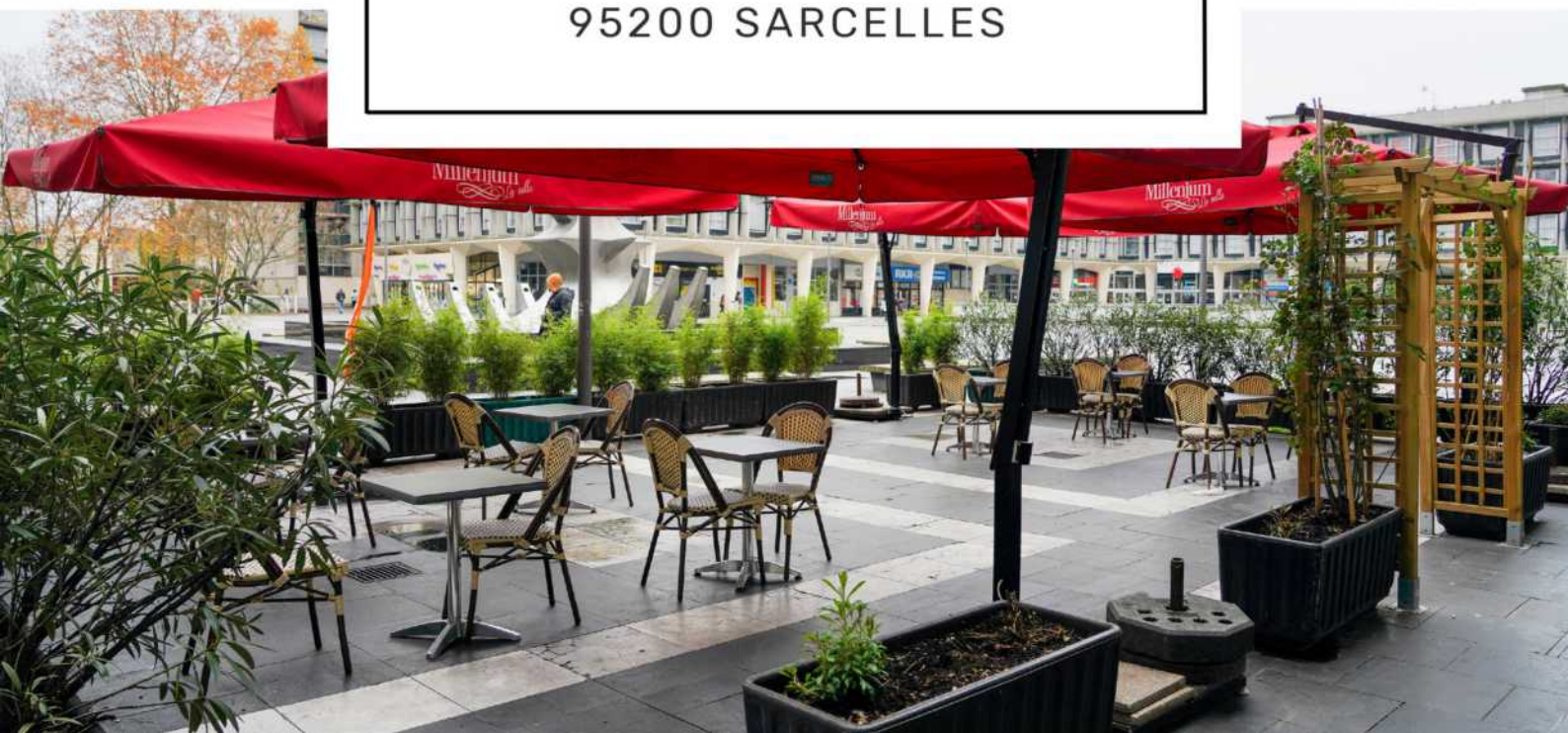


LES VOLUTES

BAR - TABAC - FDJ - PMU

LES VOLUTES

PLACE DE FRANCE
95200 SARCELLES

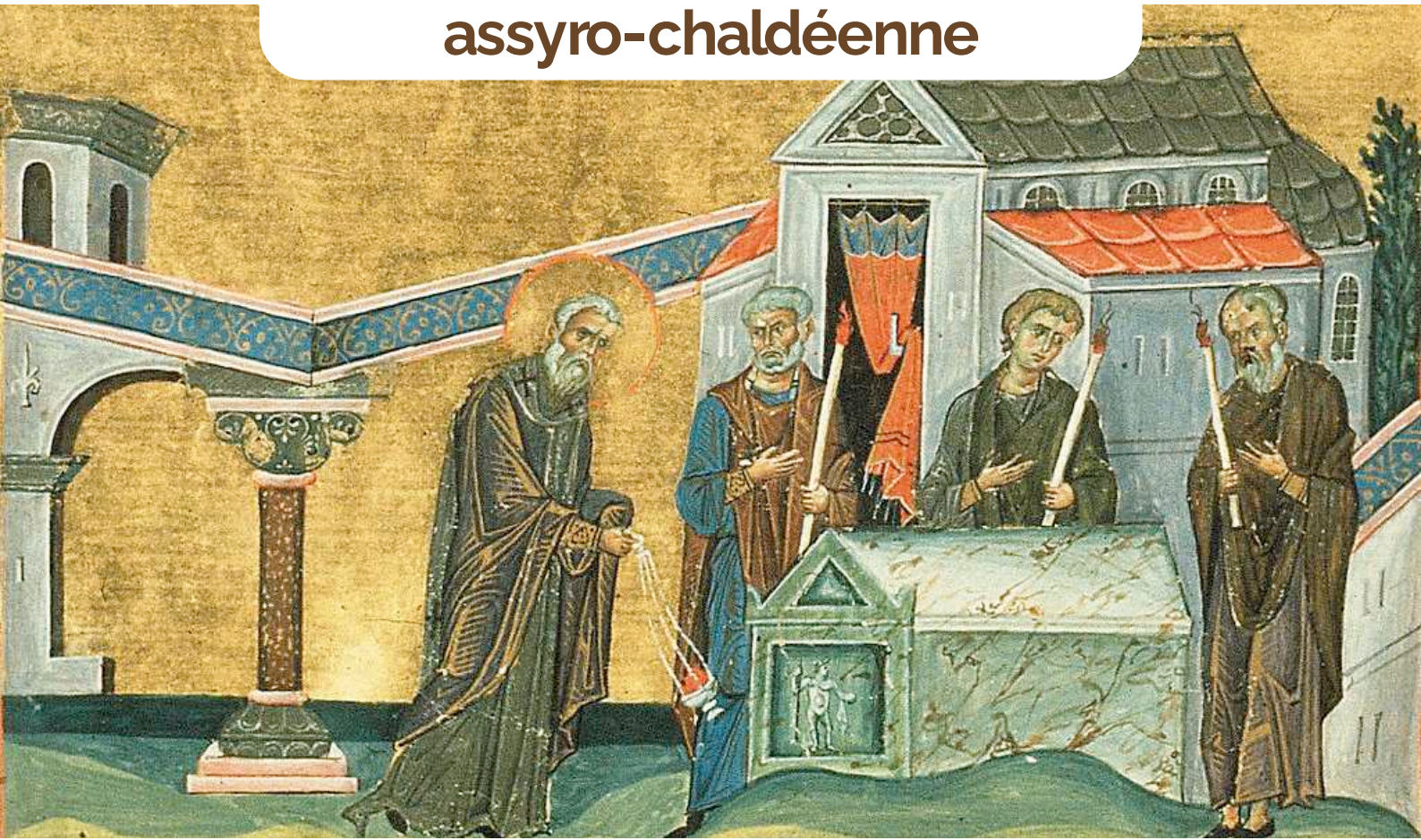




Joseph Yacoub

Professeur honoraire en sciences politiques
de l'Université catholique de Lyon

Spécificités de la tragédie assyro-chaldéenne



Mar Marouta

Nous évoquons ici la situation tragique et le destin parsemé de vicissitudes, de tribulations et de malheurs, qui pèse sur les Assyro-Chaldéens depuis la chute de Ninive et de Babylone, il y a 2700 ans, parvenu au sommet lors du drame de 1915-1918. Histoire peu connue, il s'agit de tracer les épisodes de ce drame, avec ses causes et ses conséquences, tels

qu'ils se manifestent dans leurs œuvres littéraires, racontées avec souffle et émotion.

Ces œuvres traduisent leur angoisse devant ce monde qu'ils considèrent injuste et qu'ils questionnent, tout en aspirant à la justice et à la liberté. Dès lors, s'en dégagent des questions fondamentales, où s'entremêlent tour à tour crainte et espérance sur la condition hu-

maine, sur les événements historiques, sur la force et l'oppression, l'impuissance et la précarité, l'obéissance à Dieu ou aux hommes, et la quête de salut. A ces questions se joint le regret affiché face aux divisions internes qui les minent et leur absence comme acteur réel sur la scène de l'histoire. A les lire, ne s'estimaient-ils pas plus heureux quand ils étaient chez eux, alors qu'ils sont devenus des itinérants dans les océans de



L'écrivain assyrien Benyamin Arsanis

ce monde, sans foyer national et sans lieu propre, des étrangers partout depuis 1915, date initiale de l'exode, cette fois, sans retour.

Au fil des siècles, leur vie sent la tragédie. Sur ce drame, on lit des constats amers comme le suivant : *"There can be nothing more pathetic, more touching and heart-rending than to leave home, church and everything behind, and then press on to another country. They arrived in rags, barefoot, hungry, exhausted and weary of existence; they began a life of bitter exile, exhaustion and destitution, the like of which the world has never seen"*.

Faut-il y voir la main du destin ? En cela, un fait est révélateur. Il est utile de relever que le terme grec de tragédie (tragoedia) est entré dans le lexique syriaque et, ce, dès le premier millénaire. D'ailleurs, dans son livre (en soureth) : *Histoire des Assyriens à l'époque du christianisme (1931)*, Yonathan Bet-Suleiman, né en 1893, à Goetapa (Ourmiah), donne le titre de tragédie à un chapitre consacré aux massacres de 1915. De ce point de vue, parmi les noms en usage au sein de la communauté, « *sahda* » est à relever, car il signifie témoin et martyr. Le vocable « *qourban* », également d'usage courant, que les mamans affectionnent, veut dire offrande et sacrifice.

Il convient de citer Basile Nikitine qui, parlant du théâtre de la Guerre (1914-1918) dans le Nord-Ouest de la Perse, assure que dans le martyrologe vécu

par les différentes communautés, la première place revient aux Chrétiens, car « *non seulement ils ont été décimés par les massacres, les maladies, la fatigue de leur douloureux exode, non seulement ils ont été dépouillés de tous leurs biens, mais – chose atroce entre toutes – ils ont abandonné leurs foyers et errent dans les pays étrangers.* »

Le tragique dans la littérature : « le voyage des larmes »

Cette tragédie est bien représentée dans leur littérature mémorielle qui décrit les guerres avec leurs cortèges de violence et de morts, qui a connu son essor depuis le début du 20e siècle. Déjà au 4e siècle, Mar Marouta, témoin des massacres sous l'empire sassanide, appelait à remplir sa pensée « *de douleur et d'espérance* » et les yeux de « *larmes et de joie* ». 1500 ans après, Rabi Shlimoun de Salamas (1884-1951) n'en dit pas moins dans des poèmes où il donne libre cours à ses sentiments.

Ainsi, lors de la ruine d'Edesse (Ourfa, Ourhai) en 1144-1146, par les Turcs seldjoukides, les écrivains assyro-chaldéens continuaient à débattre de leur malheur et de son origine. Devant cette épreuve qui les dépassait, d'aucuns cherchaient une explication dans une manifestation divine, d'autres dans la volonté humaine. Même durant les massacres de 1915, on entendait des voix qui ex-



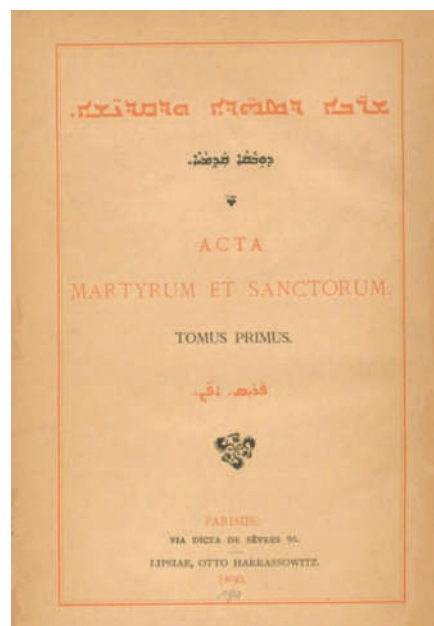
Malik Cambar, chef de tribu assyrienne

pliquaient le mal « *parce que dans notre nation le péché s'est accru* ».

Rappelons qu'au lendemain des massacres de Simélé en Irak, en août 1933, paraît un livre bien documenté, publié par la direction de la communauté assyrienne, intitulé : *The Assyrian Tragedy*. Profondément attristés par le déroulement des choses, on y lit : « *L'histoire doit être impartiale car il lui appartient d'enregistrer cette tragédie sans précédent, dont le résultat fut la destruction de la majorité de l'un des plus anciens peuples chrétiens.* »

Deux ans plus tard, le lieutenant-colonel R. S. Stafford, qui fut inspecteur administratif anglais à Mossoul, publie à Londres un livre au titre quasi similaire : *The Tragedy of the Assyrians*, consacré aux événements de 1933. Durant cette période, Yousef Malik, dirigeant assyro-chaldéen, publie deux ouvrages sur les rapports avec les autorités britanniques en général et sur le Mandat en Irak, dont voici les titres : *Les conséquences tragiques du Mandat en Irak*, et *La trahison des Assyriens par les Anglais, à travers lesquels on découvre le malheur d'un peuple*.

Benyamin Arsanis (1883-1957) parle, pour sa part, d'un « *destin noir* » et ajoute que « *si on ne s'unit pas, on disparaîtra* ». David Ilyan (1910-1970) publie à Moscou en 1936 un poème dans lequel il critique les leaders de la communauté assyrienne. Farid Elias Nuzha (1895-1971) dénonce le confessionnal-



Acta Martyrum et Sanctorum de Paul Bedjan



MGR ISRAËL AUDO,

Mgr Israël Audo

isme communautaire et la corruption du clergé et son ignorance. Mais c'est Rabi Shlimoun de Salamas qui exprime à travers ses poèmes, le plus intensément, ce sentiment du tragique. En voici quelques intitulés : *Le voyage des larmes sur le chemin du sang*, *Un vent ensanglanté*, *Nuit assombrie*, *Appel au secours*.

Le dépassement du tragique : appel à l'émancipation

La destruction constatée, on croit néanmoins au dépassement et à la transcendance - qui est le deuxième volet de la tragédie -. Et c'est Abraham Yohannan qui l'illustre, au cœur des massacres de 1916, par cette phrase : « *Brulés mais non consumés* ».

Dans le même sens, Rabi Shlimoun produit des poèmes qui appellent à l'émancipation dont voici les titres : *La voix de la nation*, *L'étoile du matin*, *Bonne nouvelle de la liberté*, *le drapeau de l'Assyrie*, *Jeunes hommes levez-vous*. De son côté, Preydoun Atouraya (1891-1925) fustige le tribalisme qu'il considère comme un obstacle au développement du sentiment national. Il rêve qu'un aigle (des frontières) qui ouvre ses ailes et le fasse survoler le pays assyrien, d'Ourmia à Mossoul pour sauver sa nation. Il s' imagine atterrir à Ninive, où il ferait sa prière. Aussitôt parvenu à son but, il demande à l'aigle de le jeter par terre sans pitié pour mourir comme martyr

sur l'autel de l'Assyrie silencieuse. Il a composé de nombreux poèmes, parmi lesquels : *Relève ta tête*, *Le Chant du fils assyrien*, *Ninive : la belle ville de mes ancêtres*, *Crois en l'Assyrianité, la prière de la nation*. Il rappelle amèrement que Ninive fut écrasée par les Mèdes, et ses enfants dispersés, perdus dans la nature. Les gens ricanent, écrit-il, en nous apostrophant : Qui êtes-vous ?

Et par des preuves non moins évidentes, on salue et on rend hommage au courage des martyrs et leur attachement à la foi chrétienne et à leurs Eglises. On résiste et on se lamente aussi. La justice, précise-t-on, a disparu de cette terre. Plus encore, le temps est perfide et ne sert que les tyrans, ou encore le monde est oppresseur et n'éprouve pas de compassion pour les faibles.

Répondant à un journaliste libanais, en 1920, à Beyrouth qui tenait « *des réflexions vraiment étranges* » sur la question assyro-chaldéenne, dans le journal « *Hakikat* », les directeurs de L'Action assyro-chaldéenne répondaient : « (...) Vous verriez surtout, non sans quelque étonnement, que ni l'épée des Persans, ni le yatagan des nomades, pas plus que les hordes de Tchengis Khan et celles plus sauvages de Tamerlan, ni même les massacres systématiques des Turcs, n'ont eu raison du peuple assyro-chaldéen qui garda toujours son indépendance sur les montagnes du Kurdistan assyrien. » Pour sa part, Lazare Yacouboff, président du Conseil national assyrien de la Transcaucasie, écrit en 1919 que ce peuple a malgré tout conservé sa physionomie nationale et religieuse à travers les siècles.

Leurs conditions de vie : splendeur et tristesse

Les Assyro-Chaldéens vouent une relation privilégiée à l'histoire, cherchant constamment à l'interroger, tentant d'en dégager le sens caché. N'appelle-t-on pas leur Eglise celle des martyrs et de l'exil ? En les insérant dans leur environnement, comme une île dans un océan d'adversités, on constate qu'ils ont été victimes de la géographie, dû à un positionnement spatial vulnérable, et à l'oppression morale, matérielle et religieuse par leurs voisins qui les soumi-

rent à un état de captivité. Vivant dans une instabilité chronique, leur histoire est fortement marquée.

De plus, elle révèle des souffrances accumulées et recèle des drames enfouis. Leur champ spatial est large dans cette terre nourrice qu'est la Mésopotamie, et le temps historique long et mouvementé, avec des sièges patriarcaux constamment déplacés au gré des circonstances. Le passé vit toujours en eux, celui de leur nation et de leur Eglise, qui sont leurs deux matrices. N'a-t-on pas observé, que même quand ils étaient contraints à s'exiler, ils enfouissaient leurs manuscrits afin qu'ils fussent conservés ?

Nous avons affaire à une vieille civilisation, au passé prestigieux, dont l'héritage culturel en langue syriaque s'étend à tous les domaines du savoir, ayant rayonné mondialement, y compris en Europe. Leurs martyrs ont semé même les routes de l'Europe. *Aristide Chatelet (1877-1956)*, observateur minutieux des événements de Perse, écrit judicieusement au sujet du martyrologe chrétien latin, en comparant avec l'Orient : « *Notre martyrologe romain est plein de noms de ces glorieux martyrs.* »



Preydoun Atouraya



Rescapés assyriens du massacre de Simélé

Ils vivaient en plusieurs groupes compacts, mais séparés par des frontières disputées entre la Turquie et la Perse, sur deux territoires politiquement distincts et ennemis, toujours perméables aux invasions et aux razzias. Au relief opposé, aux traditions locales et conditions sociologiques différentes et parfois divergentes, ils étaient toujours en position périphérique vulnérable, jamais à l'abri des guerres que se livraient sans cesse les pays depuis l'antiquité. En pensant aux Assyriens du Hakkâri, leur situation géographique et climatologique a indéniablement joué sur leur caractère, leurs mœurs et leur mode de vie.

En dépit de ces conditions, le fond était le même, qui se manifeste notamment par la langue. C'est ce qu'a observé Rubens Duval, professeur au Collège de France, en étudiant les dialectes araméens des Chaldéens et des Nestoriens de Salamas et d'Ourmiah. Dans une étude parue en 1883, il écrit : « *Les Chaldéens de Salamas sont de même origine que les Chaldéens et les Nestoriens d'Ourmiah ; la comparaison de leur dialecte ne laisse guère de place au doute. Le fond de la langue est le même ; il y a peu de vocables qui ne soient communs aux uns et aux autres.* ». Les principales différences sont de nature phonétique, ajoute-t-il, et s'expliquent par leur positionnement géographique. Sur cet aspect, il prend l'exemple de l'idiome de Salamas et voi-

ci ce qu'il écrit : « *Le district de Salamas appartient à la région montagneuse, son dialecte est plus chargé de sons aspirés et gutturaux, les élisions et les contractions de syllabes y abondent.* »

Si autrefois, la splendeur de l'histoire ancienne de Ninive, de Babylone et du royaume d'Edesse, alimentait leurs souvenirs, aujourd'hui s'y ajoute la mémoire triste de 1915-1918. Car, à l'instar des Juifs et des Arméniens, ils se rappellent des épisodes douloureux qui ont marqué leur passé, souvent réactivé par des poésies et des lamentations, inscrites dans leur foi chrétienne, leur langue, leurs traditions et leurs coutumes.

L'exemple des martyrs

En prenant l'exemple des martyrs de l'Eglise de l'Orient, les travaux de Paul Bedjan (1838 – 1920) sont très utiles. Le volume II de sa monumentale « *Acta Martyrum et Sanctorum* » (en araméen classique) leur est précisément consacré. Il décrit les massacres sous l'Empire romain et sous les Sassanides (227-645). Il publie l'intégralité du texte de Mar Marouta (350-429), témoin, évêque de Mayafarkin (Maïphercat), médecin talentueux (pp. 57-396), qui fut chargé de plusieurs missions en Perse en 400, 410 et 420, auprès du roi sassanide Yazdegerd 1er (399-420), où la chrétienté fut cruellement décimée. En sus, Mar Marouta recueillit les reliques

de martyrs de Perse et les emmena dans sa ville qui portera le nom de Martyropolis. Il qualifie ces martyrs de « *nos glorieux ancêtres* ». Il s'agit là, en particulier, des massacres qui s'échelonnèrent sur 40 ans (339-379), sous Shapur II, d'où le terme utilisé de quarantenaire. En lisant ces textes, on découvre beaucoup de femmes qui subirent le martyre, parmi lesquelles de nombreuses moniales. Sous cet angle, la référence à la Bible se fait d'une manière constante. Mar Marouta cite Jérémie et les Babyloniens, les Lamentations de ce dernier et les pleurs de Rachel, Isaïe et les Assyriens. Se référant à l'histoire du peuple d'Israël, il évoque Moïse, Osée, Joël, Amos, Daniel, Sophonie, Jonas, Obadia, Michée, Nahum, Ezéchiel, la Genèse, David. Stéphane (Etienne), premier martyr chrétien, Jacques, le frère du Christ, saint Paul, sainte Judith, Jésus, le premier des prophètes, sont également largement cités.

Cette littérature nous permet de mieux pénétrer leur inconscient et d'invoquer leur âme. D'ailleurs, en lisant les écrits parus au lendemain de la tragédie de 1915, on mesure à quel point ils sont attachés à la Bible et à leur religion chrétienne, en un mot à leur Eglise et à leur nation. Auteur de *The flickering Light of Asia*, Youel Warda, donne à son livre, ce sous-titre: *the Assyrian Nation and Church*. De même Abraham Yohannan, qui intitule son livre : *The Death of a nation*, lui attribue ce sous-titre : *The ever-persecuted Assyrian Christians*. Quant au professeur américain, William W. Rockwell, son titre est sans équivoque : *The pitiful plight of the Assyrian Christians in Persia and Kurdistan, described from the reports of eye-witnesses*.

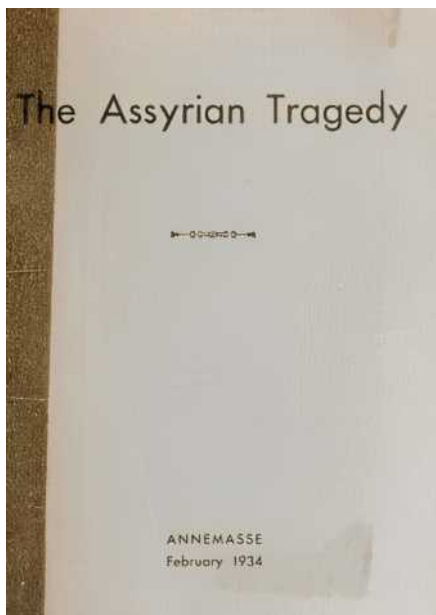
Le Hakkâri en nostalgie

En présentant son Hakkâri, aux montagnes infranchissables, au relief difficile et aux vallées très étroites - que les Assyriens durent abandonner désespérément en juin 1915 - Malik Cambar associe ses tribus à l'ancienne Chaldée et Assyrie. Il écrit en 1924 : « *Ces anciens peuples demeurèrent dans le Kurdistan (une partie de l'ancienne Assyrie) pendant une période de 2600 ans (c'est-à-dire après la chute de leur royaume)*

jusqu'en 1915. Dans les montagnes pierreuses, ces belles vallées, ces vertes prairies (un pays aussi beau que le renommé jardin d'Eden) régnaient les Maliks assyro-chaldéens (descendants de ceux qui fondèrent le grand Empire situé entre l'Euphrate et le Tigre), sous un ciel bleu et un brillant soleil. »

En prolongement, il faut dire que l'Assyrie antique fut une des rares puissances à avoir pu pénétrer et conquérir cet imprenable Hakkâri. A l'époque du roi Sargon (714 av. J.C.), le pays lui était soumis, sous le nom de Musasir. Basile Nikitine, qui connut bien cette contrée, a pu en « apprécier le charme prodigieusement sauvage pour avoir parcouru pendant la guerre ses recoins les plus inaccessibles. » Comparant précisément avec la période du roi Sargon, il observe : « Sans aucune exagération, nous tenons à affirmer que, en ce qui concerne les voies de pénétration, cette région est restée telle que nous en possédons la description dans la campagne de Sargon. »

En lien, il faut mentionner les travaux de l'archéologue français François Thureau-Dangin qui avait en son temps traduit la Relation de la 8e campagne de Sargon (714 av. J.-C.) dans laquelle on lit : « Mes vaillants guerriers experts au combat, je mis en ordre, puis, je pris la route de Musasir, chemin difficile... Le



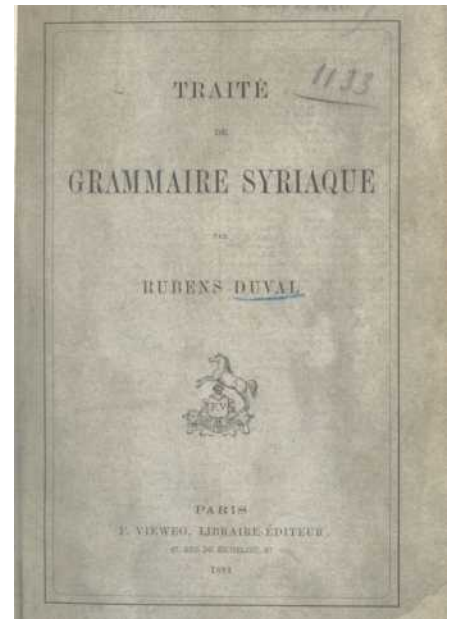
The Assyrian Tragedy

Zab supérieur... je franchis. Crêtes altières, aiguilles de montagnes difficiles, qui excluent toutes descriptions à travers lesquelles il n'y avait pas de chemin pour le passage de fantassins, au milieu desquelles de puissantes chutes d'eau se produisaient avec un bruit pareil à celui de tonnerre...où aucun roi n'avait encore passé, dont aucun prince mon prédécesseur n'avait même vu la route, je m'y engageais... » Cet aperçu, estime B. Nikitine, « aidera à comprendre la mentalité des montagnards formés dans une ambiance aussi rude et isolée ».

Remémorant le passé de sa nation, l'abbé assyro-chaldéen Paul Béro écrit avec une pointe de fierté : « L'antique plaine de Sennar, le second berceau du genre humain, outre qu'il évoque tout un passé biblique fécond en événements qui ont présidé aux destinées du genre humain, rappelle aussi, et surtout, les splendeurs et les gloires de deux grands Etats sœurs qui s'étant formés, s'y sont développés d'une façon prodigieuse. C'est en effet là, que les conquérants du monde d'autrefois, les Chaldéens et les Assyriens jetèrent les assises de leurs imposants empires. C'est là qu'eurent lieu tant de fois les mêlées des nations, d'où les armées assyro-chaldéennes sortant toujours victorieuses apportèrent à son apogée la gloire de leur vaste empire. » Sur la chute de l'Assyro-Chaldée, il poursuit : « Les Empires de l'Assyrie et de la Chaldée, les deux grands marteaux de la vengeance divine, comme les appelle le grand Bossuet, après avoir brisé tant de peuples et écrasé tant de nations, s'acheminèrent vers leur déclin. Le premier succomba sous les coups des Mèdes en 608 av. J.C. et le dernier sous les coups des Perses en 539 av. J.C. Mais ces deux puissances, à l'éclipse de leur éclatante gloire, laissèrent des descendants qui jusqu'à nos jours s'affirment être les héritiers de leurs droits. »

Les causes du déclin

Leur déclin a de nombreuses causes. Au massacre physique viennent se joindre les catastrophes naturelles, l'état de disette, de misère et de famine, l'invasion des sauterelles, les inondations, qui sévirent avec virulence, les ayant démographiquement, considérablement affaiblis. Les épidémies (peste, choléra,



Traité de grammaire syriaque par Rubens Duval

variole, typhoïde, typhus et d'autres fléaux menaçants) se chargèrent d'emporter une partie de la communauté.

Il est inutile de dire que tout cela fut un obstacle aux contacts entre Ourmiah/Salamas en Iran, le Hakkâri, Kharpout, Adana, Mossoul, Diarbékir, Mardin et Mydiat sous l'Empire ottoman.

D'autres antécédents historiques depuis la chute de Ninive

En entreprenant un voyage dans le temps, on découvre d'autres antécédents à leur malheur. En raison de sa position stratégique sensible, leur pays fut un théâtre permanent de guerres sanglantes, servant de marche-frontières à de perpétuels envahisseurs et conquérants : les Mèdes, les Perses Achéménides, les Grecs et les Séleucides, précédés par les guerres sanglantes, dites médiques, entre la Perse et la Grèce, les Romains, les Parthes et les Perses sassanides, les Byzantins, les Arabes, les Turcs seldjoukides, les Mongols, l'enjeu étant toujours la domination de la Mésopotamie et de la Syrie.

Assur et Ninive furent démolies par la coalition des Mèdes, des Chaldéens et des Scythes, et l'Assyrie sera rayée de la carte. Les palais de Ninive « s'abîmaient dans les flammes » écrit Georges Roux et la destruction fut « soudaine, violente



Youel Warda

Youel Warda, auteur de The flickering light of Asia

et radicale ». L'archéologue André Parrot écrit à son tour que la grande ville de Ninive « fut entièrement rasée et abandonnée au désert. Il n'en reste plus rien que quelques rides et quelques tertres indiquant encore l'emplacement des murailles et des palais. » De son côté, l'éminent historien britannique Arnold Toynbee écrit : « Dans le désastre où périt la puissance militaire assyrienne, la destruction de la machine de guerre assyrienne entraîna l'anéantissement de l'Etat et l'extermination du peuple : en 614-610 av. J.-C., cette communauté vieille de plus de 2000 ans, qui avait joué un rôle de plus en plus prépondérant dans l'Asie du Sud-Ouest pendant près de deux siècles et demi, fut presque entièrement supprimée. »

A son tour, Cyrus II l'Achéménide mit fin à l'Empire de Babylone qui ne se relèvera plus. Ici, il convient de rappeler que les prophètes hébreux avaient prédit la chute de l'Assyrie, de la Chaldée et de Babylone, les plus illustres étant Nahoum, Habaquq, Sophonie, Jérémie, Isaïe, Daniel et Ezéchiel.

Alexandre de Macédoine conquiert la Mésopotamie et la Perse, mettant fin à

l'Empire si puissant de Darius. Persépolis fut saccagée et incendiée en -331. Après Alexandre, la Syro-Mésopotamie passa sous domination des Séleucides (jusqu'en 188 av. J.C.), qui poursuivirent le même dessein d'hellénisation. Ils seront défaits par les Romains, lesquels seront battus par les Parthes en 281 av. J.C. Ces derniers seront démis à leur tour par les Perses Sassanides en 224, qui domineront jusqu'en 651, année de leur défaite devant les Arabes musulmans. Sous les Sassanides, cette chrétienté fut cruellement persécutée au 4^e siècle (339-379). Il suffit de lire à ce propos les textes de Mar Marouta qui datent – chose extraordinaire – de l'époque.

Leurs cités : Nisibe, Amid, Edesse... furent âprement et cruellement assiégées et dévastées à plusieurs reprises. Ces villes marche-frontières, fréquemment disputées, changèrent de mains à plusieurs reprises. Qu'on se souvienne des ravages décrits par les historiens syriaques. Les Romains conquièrent Amid en 115. Bien que tombée, telles que d'autres villes, elles gardèrent néanmoins leur splendeur. Ainsi, Babylone devenait la capitale sous Alexandre. Ses successeurs, les Séleucides, construisirent Séleucie au sud de Babylone, sur les rives du Tigre, remplacée ensuite par Ctésiphon sous les Parthes et les Sassanides, comme s'ils voulaient sentir la saveur de Babylone. Ourmia fut toujours un enjeu des luttes notamment entre Iraniens et Ottomans. Les villages assyro-chaldéens à la frontière turco-persane (du côté du Hakkâri : Sarai, Mar Bishou, Iyil, Kurana, Nochiya, Mavana) eurent à subir régulièrement les attaques des Turcs et des Kurdes – du moins depuis 1830.

Inutile de dire que de tous ces conflits ils en souffrirent. Peuplant leur mémoire, ce passé si dense, est fortement présent dans leur liturgie, leur littérature et leur poésie. Paul Béro écrit encore : « Les invasions successives des divers peuples dans ces contrées réduisirent peu à peu à travers les siècles le nombre des Assyro-Chaldéens par le fer et le feu et surtout par le prosélytisme farouche de l'Islam, sous le règne des premiers Khalifes arabes à Bagdad. »

Et face aux massacres de 1915-1918, le parallèle est constamment fait avec ce



Yousef Malik

passé. Dans un poème resté célèbre (1915), Israël Audo, évêque chaldéen de Mardin, écrit que même si les chrétiens eurent à supporter durant les premiers siècles de nombreuses persécutions comme celles de Shapur II (339-379), l'année 1915 n'en est pas de moindre importance et gravité. Le diocèse de Séert fut effacé jusqu'aux racines et celui de Djézireh mit fin à la « dynastie » des Assyro-Chaldéens, ajoute-t-il amèrement.

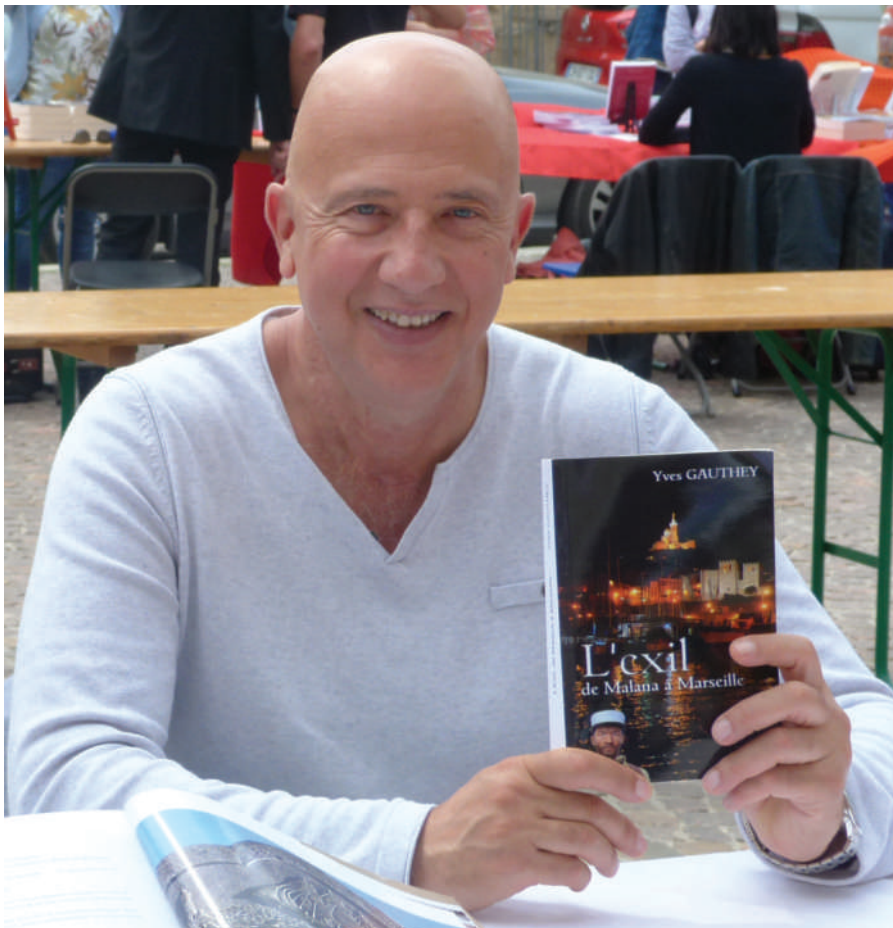
Un indice en ce sens mérite d'être mentionner. Les Syriaques d'Anatolie qui ont écrit sur les massacres de 1915 font, de leur côté, des parallèles avec l'époque romaine et byzantine. De ce fait, ils associent les dirigeants turcs à de nouveaux Romains et Byzantins, car ils avaient souffert de ces derniers.

Rappelons à ce sujet que cette Eglise des martyrs commémore le Vendredi saint qui précède Pâques comme désormais le jour du souvenir de tous les massacres. L'Ecossois, le Rév. John Stewart, qui lui a consacré un important ouvrage en 1928, l'appelle « Une Eglise en feu » (A Church on fire) et dédie son livre à « la mémoire impérissable de la compagnie innombrable de martyrs de l'Eglise de l'Orient qui vécurent et moururent à la lumière de l'éternité. »



Yves Gauthey

André Iskaria, Itinéraire mouvementé d'un Chaldéen de sa Perse natale à Marseille



Yves Gauthey, écrivain à ses heures perdues, enseigne le français et l'histoire-géographie au collège.

Mon grand-père, André Iskaria, que je n'ai pas connu serait né le 25 août 1887 ou le 20 mai 1889. Les dates varient suivant le baptême ou l'enrôlement dans l'armée. Son père Andréus

et sa mère Assé habitaient le village de Mawana dans la région de l'Azerbaïdjan iranien, près du lac salé d'Ourmiah (aujourd'hui disparu). C'est une région agricole car malgré son apparente aridité, l'eau ne manque pas. Elle est irriguée

grâce à d'ingénieux conduits enterrés qui transportent l'eau des montagnes. Au début du 20ème siècle, le village comptait environ 1000 habitants dont 700 catholiques et 300 nestoriens. André a été baptisé à l'église Sainte Marie qui existe toujours.

La vie est très difficile car cette région jouxte l'empire ottoman qui veut la rattacher à son territoire. Il y a aussi les Kurdes qui se livrent sans cesse à des razzias et enfin les Persans musulmans parfois hostiles aux chrétiens. Mawana est en poste avancé et tient souvent tête aux incursions kurdes ou kurdo-turques entre la fin du 19ème siècle et le début du 20ème siècle. Les missionnaires de la région (lazaristes, presbytériens...) lui rendent hommage dans ces périlleux combats. « Mawana, la Sparte chaldéenne » a barré la route à 3000 kurdes avec seulement 300 hommes en 1899 nous dit par exemple un père lazariste.

Mon grand-père a laissé un carnet, écrit à la fin de sa vie dans lequel il relate certains événements de son existence en Perse. Il raconte par exemple ses bêtises d'enfant où il se montre très casse-cou ou espiègle : plongeurs dangereux dans une rivière peu profonde, vols de miel dans les ruches, pêches à la main, batailles sur le dos de buffles, tresses de danseuses attachées durant un bal... Il s'implique aussi dans la vie du village en gardant les troupeaux ou en moissonnant le blé. A travers ses multiples récits, il dresse le tableau de la vie sociale de ce petit monde avec les naissances, les



André et Henriette au temps de leur rencontre vers 1916.

mariages, les décès mais aussi d'autres rites. Les conditions de vie sont très rudes, notamment pour les femmes.

A 13 ans, il décide de partir seul pour rejoindre la mission lazariste de la ville d'Ourmiah. Il en a assez de l'existence dans son village où son père et son oncle viennent de mourir suite à une attaque kurde. Il part rejoindre Abel Zaya, un cousin, prêtre lazariste qui deviendra plus tard archevêque de cette ville. André y fera ses études et apprendra le français ainsi que l'amour de la France. En 1907, Mawana est pillé. Sa mère et son frère fuient la région, devenue très instable, et immigrent en Russie. Il les rejoindra. En 1912, il décide de partir pour la France et s'engage dans la légion étrangère. Il prendra part à des opérations militaires dites de pacification en Algérie et au Maroc. En 1914, toujours dans la légion étrangère, il se verra affecter à l'armée d'Orient. Il sera sur plusieurs fronts et participera à la bataille des Dardanelles où il sera blessé aux jambes. Il finira la

guerre en Afrique du nord car il sera déclaré inapte aux combats.

Un évènement en 1916 va marquer sa vie. En convalescence à Marseille, il va faire la connaissance d'Henriette Anastay, appartenant à une famille de la bonne bourgeoisie marseillaise. Ils tombent éperdument amoureux l'un de l'autre mais un gouffre les sépare. Lui est étranger, « tout juste chrétien », sans le sou, sans profession et surtout avec des mœurs très différentes de cette bourgeoisie. Il repartira mais ils devront attendre le décès du père d'Henriette pour se marier. De cette union, plusieurs enfants naîtront dont ma mère Isabelle.

Mon grand-père décèdera en 1940 la jambe amputée suite à un terrible accident de moto.

C'est entre 1939 et 1940 qu'il décidera d'écrire son carnet et de transmettre aux générations suivantes quelques moments de sa vie en Perse. Cependant

beaucoup de zones d'ombres continuent à subsister dans sa biographie. Au terme de mon enquête, menée avec d'autres membres de ma famille*, j'ai choisi de raconter sa vie sous la forme d'un roman historique. Je me suis servi de mon imagination d'écrivain pour combler les manques ou les lacunes des documents qui nous sont parvenus.

** Je remercie Philippe Franceschetti qui a fait un superbe travail d'investigations et aussi Juliette Racol, aujourd'hui disparue, qui avait déjà amorcé le travail de recherche sur André Iskaria, son père.*

« L'exil de Malana à Marseille : N'attends pas le soir de ta vie pour dire si la journée a été belle », Editions Le Phénix d'Azur, 2019, 23 euros

Le livre n'étant plus disponible en librairie, nos lecteurs peuvent le commander auprès de l'auteur en le contactant par e-mail à : yves.gauthey@laposte.net.



La seule photo de Perse. La mère d'André, Assé ou Asmé, est la deuxième personne en partant de la gauche. A côté d'elle se trouve sa cousine Rachel dont il conservera une photo avec au dos un message en soureth : « Ne m'oublie pas, ô mon frère chéri... ».



La famille Iskaria dans le jardin de la maison au Roucas Blanc, quartier de Marseille, réunie pour la communion de Madeleine dans les années 1930. André est déjà handicapé.



Abel Zaya, cousin d'André et prêtre lazarisite, né en 1871 à Mawana. En 1914, il fait partie des trois prêtres chaldéens sur huit de la Mission lazarisite d'Ourmiah. Il deviendra archevêque de cette ville. Il aura une correspondance soutenue avec André ainsi qu'avec Henriette après le décès de son mari. Abel Zaya dénoncera le génocide assyro-chaldéen en Perse dans des livres et revues françaises.



Henriette, infirmière, durant la Première Guerre mondiale dans une maison de convalescence, « La Villa Alsace-Lorraine » où elle rencontrera probablement André.

QUI SOMMES NOUS

Fournisseur de vêtements professionnels, nous travaillons quotidiennement à vous offrir des produits de qualité respectant votre santé, votre sécurité et votre style. Chez MS Work, vous trouverez un large choix de vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle.

PERSONNALISATION

BRODERIE



FLOCAGE

SÉRIGRAPHIE



NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS



QUELQUES PRODUITS

à partir de 20€

Blouson bicolore HV



à partir de 7.99

personnalisation comprise

Polo manches courtes



T-shirt manches courtes

à partir de 4.50€
personnalisation comprise



Bermuda bicolore HV

à partir de 17€

à partir de 35€

Pantalon denim multipoches



Pantalon bicolore HV

à partir de 19€

Rejoignez nous sur
nos réseaux
sociaux



@msforwork



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur notre site
internet

msforwork.com





Claire Yacoub
Historienne

Du Traité de Sèvres reconnaissant les Assyro-Chaldéens à la résolution du Sénat français du 8 février 2023



Le Traité de Lausanne a été signé le 24 juillet 1923

Dans son article 62, le traité de Sèvres, signé le 10 août 1920, nomme explicitement les Assyro-Chaldéens. Trois années plus tard, les Alliés et le gouvernement d'Ankara se réunissent en Suisse pour débattre de nouvelles dispositions. Il en résulte le traité de Lausanne, signé le 24 juillet 1923. Ce nouveau traité fixe en grande partie les nouvelles frontières de la Turquie, au détriment des minorités, au sein duquel le vocable Assyro-Chaldéen a définitivement disparu.

Cependant, faute d'entente entre les Etats, ce traité ne tranche pas la question de la frontière turco-irakienne, appelée ultérieurement par les instances internationales la question de Mossoul. Cette question de Mossoul et de son pétrole est alors au cœur des préoccupations

du conseil de la Société des Nations (SDN) et de ses Etats membres. La presse française s'y intéresse aussi.

On est loin des préoccupations de protections des minorités évoquées à Sèvres par les grandes Puissances et des cris de détresse des chrétiens d'Orient relayés par de multiples journaux français et internationaux. Désormais, d'autres questions épineuses s'imposent. « *A qui doit appartenir cet Eldorado ?* », s'interroge Saint-Brice, dans le quotidien *Le Journal* : aux Turcs ou aux Anglais ? Ce journaliste et historien de son vrai nom, Louis de Saint Victor de Saint Blancard (1878-1952), signant sous le pseudonyme de Saint-Brice, analyse régulièrement l'évolution des débats et les positions respectives de la Turquie et de l'Angleterre.

D'autres ironisent sur cette question de Mossoul « *qui resterait pendant 25 ans sous la tutelle de la SDN* » comme le reporter et écrivain Henry de Korab (1891-1954) lorsqu'il écrit dans le quotidien *Le Matin* : « *Mossoul et ses milliards de tonnes de pétrole sera donc un no man's land* ».

Il est rare de voir des objections se formuler. Toutefois, le journaliste, écrivain et diplomate Auguste Gauvain (1861-1931), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, fait allusion à une commission d'enquête nommée par la SDN : « *La république*

turque qui revendique comme musulmane les populations arabes et kurdes, prétend être exclusivement turque; elle laïcise toutes ses institutions ; elle élimine méthodiquement les éléments non turcs ; tout récemment encore elle vient de chasser de leurs résidences millénaires les Assyro-Chaldéens parce que leurs vallées touchaient à la ligne dite de Bruxelles et que les Anglais invoquaient cette raison pour demander leur incorporation à l'Irak. Les revendications territoriales de la république turque sont donc en contradiction avec ses principes ».

Finalement, le 16 décembre 1925, le vilayet de Mossoul est attribué à l'Irak sous Mandat britannique. Devant la realpolitik et les rapports de force, la morale ne représente qu'un effet de manche, elle finit en général par céder. Aucun Etat ne fait exception dans ce domaine.

Aussi, faut-il applaudir des deux mains, lorsque les sénatrices et sénateurs français, ce 8 février 2023, ont voté la résolution relative à la reconnaissance du génocide des Assyro-Chaldéens, perpétré par l'Empire ottoman entre 1915 et 1918, à une majorité écrasante (300 pour et 2 contre). Un bémol navrant mais significatif, celui du gouvernement français, à travers son représentant, le délégué ministériel Olivier Becht, qui lors de la séance publique au Sénat assénait que « *le gouvernement ne soutiendra pas le projet de résolution* ». **NW**



Diana Sak

Patrick Haddad : « Sarcelles est la capitale de la diversité culturelle française »



Le 21 décembre dernier, Diana Sak inaugurait le premier épisode de sa première émission politique sur Shlamma TV par une interview du maire de Sarcelles et conseiller départemental du Val d'Oise, Patrick Haddad, dans son bureau de l'hôtel de ville. Voici, pour nos lecteurs, la retranscription de cette belle interview faite par notre ami Christian Séranot.

Diana Sak : Qui est Patrick Haddad ?

Patrick Haddad : Je suis né le 5 mai 1973, à Enghien Les Bains précisément, mais ma famille habitait à Sarcelles et donc j'ai grandi ici dans le Grand Ensemble

de Sarcelles. J'ai fréquenté les groupes scolaires que les Sarcellois connaissent : Jean Mermoz, Albert Camus, le collègue Évariste Galois, le collègue Jean-Jacques Rousseau. J'ai fait des études d'économie à l'université Paris XIII, jusqu'à obtenir un doctorat. J'ai milité politiquement assez jeune. J'ai grandi dans une famille qui était politisée déjà et puis mes engagements politiques sont venus à l'âge... jeune adulte on va dire, au moment où je faisais mes études et donc j'ai adhéré au Mouvement des Jeunes Socialistes en 1997 et au Parti Socialiste en 1999. J'ai été élu à partir de 2004, adjoint au maire en 2014 et puis maire en 2020, conseiller départemental en 2021.

“Sarcelles est la capitale française des Assyro-chaldéens”

Diana Sak : Que vous inspire l'expression Sarcelles capitale française des Assyro-chaldéens de France ?

Patrick Haddad : Ecoutez, c'est une belle expression ! Moi j'aime bien l'idée que Sarcelles soit comme ça la capitale de pleins de choses et notamment de la diversité culturelle que l'on peut trouver dans notre pays. Sarcelles est une grande ville d'immigration. Il y a eu depuis les années 60, depuis la construction du Grand Ensemble, une importante vague d'immigration, décennie après décennie. La communauté



communautés, des religions, des peuples, différentes catégories socio-professionnelles, des pauvres, des riches. Quel est l'ingrédient magique de la gestion d'une telle ville ?

Patrick Haddad : Alors je ne sais pas si c'est un ingrédient réellement magique, mais je pense qu'il y a quelques principes de base, quelques fondamentaux, qui y ont contribué. Je dirai qu'il y en a au moins deux. Le premier c'est d'être proche de l'ensemble des habitants, proche des différents quartiers, proche des différentes communautés y compris religieuses, mais pas seulement. Être aussi bien en lien avec le monde associatif, qu'avec la jeunesse et les différentes générations. Reconnaître la part d'identité qui peut être spécifique à telle ou telle composante de la ville. Ça c'est le premier pilier et le deuxième c'est de faire en sorte que tout ce monde converge vers l'intérêt général, vers un projet commun, vers la fierté d'être Sarcellois. Et à partir de là, s'entend. Qu'il y ait des ponts, qu'il y ait des croisements comme ça, qui permettent de développer un grand projet sarcellois... du vivre-ensemble, de la ville solidaire, de la ville -monde. Ces grands principes, il faut les faire exister et je crois qu'on y arrive quand on est proche des gens. Quand on les reconnaît pour ce qu'ils sont et singulièrement dans leurs particularités, et aussi qu'on les amène à transcender quelque part leurs origines pour être capables de développer un projet commun, pour le vouloir.



Investir pour embellir et éduquer !

Diana Sak : Depuis que vous en êtes devenu le premier magistrat, Sarcelles semble accéder à une nouvelle aura et se transforme progressivement. Quelles sont les grands projets que porte votre mandature ?

Patrick Haddad : Alors c'est vrai, ça fait quatre ans que je suis maire. Un peu plus de deux ans avec une nouvelle majorité élue. L'idée c'est de progressivement et le plus rapidement possible faire évoluer Sarcelles très positivement. Depuis la construction du Grand Ensemble je

assyro-chaldéenne y est arrivée, elle, à partir de la moitié des années 80. Une dynamique de peuplement de la ville de Sarcelles par la communauté assyro-chaldéenne s'est développée pendant me semble-t-il une quinzaine, voire une vingtaine d'années ! Après est venu le temps d'une croissance plus endogène ! C'est-à-dire qu'ensuite la natalité a pris le pas et favorisé un développement croissant de la communauté dans notre commune. Sarcelles est souvent la ville d'arrivée de beaucoup de populations pour de nombreuses raisons, surtout de regroupement familial, mais aussi de regroupement communautaire. Ce fut le cas pour la communauté assyro-chaldéenne à partir du milieu des années 1980.

Alors, oui, c'est juste et totalement vrai, vous avez raison, de dire aujourd'hui que Sarcelles est la capitale française des Assyro-chaldéens de France, parce que cette communauté y est très présente et aussi surtout, parce qu'elle a créé ses principales institutions ici. Le cœur de son action communautaire bat à Sarcelles, est resté à Sarcelles où sont implantées ses plus importantes associations. La plus grande église assyro-chaldéenne d'Europe est à Sarcelles ! Donc le titre n'est pas usurpé.

L'effet magique : Transcender ses origines

Diana Sak : Sarcelles est une ville cosmopolite dans laquelle cohabitent des





pense que l'identité sarcelloise s'est construite sur des valeurs d'accueil, de solidarité, d'émancipation pour mettre en œuvre un grand projet républicain : éducatif, sportif et culturel. Et ça, ça doit se décliner. Ça doit se décliner de deux façons.

La première chose c'est l'embellissement de la ville. Les investissements ! Il y a beaucoup à faire. J'ai trouvé une ville à la fois avec des atouts mais aussi dégradée sur certains aspects. Et donc il y a tout un aspect d'investissements dans la réfection de la commune, la rénovation urbaine. On a un grand plan de rénovation urbaine prévu à Sarcelles. Un grand plan de réhabilitation de copropriétés dégradées ! On a des grands projets d'investissements, une grande salle de spectacle, un nouveau commissariat, une Maison du numérique, le grand centre commercial des Flanades qui n'est pas dans un bel état de forme aujourd'hui, qui doit être entièrement refait et les travaux ont commencé. Un vaste projet au village qui s'appelle Le Cèdre Bleu, qui sera un nouveau quartier flambant neuf avec à la fois du logement de qualité, un grand parc qui va bénéficier à tous les habitants du Village et au-delà bien sûr. Et puis il y aura toute une série d'équipements dont nous avons besoin. D'équipements, en particulier sociaux et médico-sociaux. Et quand on met tout ça bout à bout sur une dizaine d'années, l'investissement public sera d'au moins un demi-milliard d'euros ! Et ça, c'est fondamental pour qu'une ville qui est jeune, qui est dynamique, qui doit se développer, croît en son avenir. Il faut de l'investissement. L'investissement public va ensuite générer de l'investissement privé. Il y aura d'autant plus de gens qui voudront investir dans

le logement, dans le commerce et dans des projets privés à Sarcelles qu'il y a, qu'il y aura de l'investissement public, qui montre, qui montrera que la ville a un avenir et qu'il y a des gens qui croient en son avenir.

Et puis le deuxième volet c'est de mettre l'accent sur l'éducatif, le social, le culturel, le sport aussi. Tout ce qui permet de faire en sorte que les gens vont se croiser, vont mettre en place des choses ensemble, vont se rencontrer, vont apprendre aussi ! A travers le sport on apprend les règles du vivre-ensemble ! On apprend la citoyenneté. Nous mettons à la disposition de nos concitoyens, toute une série d'ateliers pédagogiques – nous sommes, je crois, une des villes les plus actives en la matière ! – Ça évite qu'il y ait du repli sur soi.

Des actes forts de soutien : Un groupe scolaire privé et une résidence pour seniors

Diana Sak : Dans la continuité des grands axes de développement, vous apportez votre soutien à deux projets portés par la communauté assyro-chaldéennes : la construction d'un groupe scolaire privé et celle d'une résidence pour nos

seniors. De quelle façon les soutenez-vous et quels regards portez-vous sur leur finalité et intérêt pour la ville ?

Patrick Haddad : Sur l'école, c'était une demande ancienne de la communauté assyro-chaldéenne. Il fallait trouver une solution. L'idée surtout, c'était de permettre la transmission de la langue préservée, la langue araméenne, de la culture assyro-chaldéenne et donc c'est fort de cet objectif que nous avons travaillé avec la paroisse. Notre interlocuteur c'est la paroisse. C'est le père Sabri en particulier. Il fallait trouver un lieu. On a mis quelques mois à trouver le lieu qui pourrait être adéquat. Nous y sommes parvenus. Il s'agit d'un terrain municipal de 2600 m2. Nous l'avons mis à disposition de la paroisse sous forme de bailleur emphytéotique. Et puis comme ça ne suffisait pas, la parcelle était trop petite puisque l'idée c'est qu'il y ait une douzaine de classes, depuis la maternelle jusqu'au collège, avec les commodités qui vont avec : une cour d'école, un parking, etc., la ville a acquis trois autres parcelles et la paroisse est en train d'acquiescer une autre parcelle. Au total, on s'est vus encore la semaine dernière, ce sont 3200m2 qui seront consacrés à ce projet... Une partie sera achetée par





la paroisse... Mais la majeure partie sera achetée par la ville ou est déjà en possession de la ville et mis à disposition. Le tout sur une superficie de 3200m². Cela permettra d'ériger ce projet dans les années qui viennent, en lien avec évidemment l'ensemble de la communauté de Sarcelles et un peu des environs aussi puisque l'idée c'est également



que ça puisse raisonner au-delà des frontières sarcelloises, mais en faisant rayonner le symbole, Sarcelles capitale de la communauté assyro-chaldéenne. Car c'est bien une nouvelle institution qui verra le jour.

L'autre sujet de votre question, c'est le projet de résidence pour personnes âgées, afin de répondre à cette problématique du vieillissement qui se pose souvent pour des personnes d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas bien la langue. C'est le cas de beaucoup de personnes âgées de la communauté assyro-chaldéenne. La génération suivante ne se trouve pas confrontée à ce problème, ceux qui sont nés ici évidemment ! Mais ceux qui sont venus à un certain âge ont souvent, c'est compréhensible, continué à parler l'Araméen et très peu ou pas bien, se sont mis au Français. Il est très difficile de vieillir – c'est une difficulté majeure que vivent également d'autres communautés à Sarcelles – en dehors de ses racines, en dehors de son

cercle culturel, des gens qu'on connaît, des affinités qu'on peut avoir. Si on est déraciné au moment du vieillissement, alors on va vieillir plus vite et on ne va pas vieillir très longtemps. Donc c'est ça vraiment le risque !

Là encore, nous avons trouvé le lieu le plus adapté, Le Cèdre Bleu dont je parlais tout à l'heure. C'est un beau quartier, un projet innovant, dans lequel il est prévu une très grande résidence pour personnes âgées, pour près de 180 personnes. Avec une partie, je dirai, une partie générale ; commune et puis une partie qui sera, alors, non pas réservée aux assyro-chaldéens, parce qu'on ne peut pas faire ça. On ne peut pas avoir une résidence qui soit 100% réservée aux assyro-chaldéens ! En revanche ce qu'on peut faire, c'est qu'il y ait une partie importante de cette résidence dans laquelle toutes les facilités pour que des gens de la communauté assyro-chaldéennes vieillissent dans de bonnes conditions, soient réunies...

Il y aura par exemple dans le personnel, pour s'occuper des résidents dans cette partie dédiée, une ou plusieurs personnes qui parleront l'araméen. Ce qui facilitera les relations, les retrouvailles, les regroupements lors d'activités partagées, des personnes âgées originaires de cette communauté, qui pourront se retrouver pour continuer d'avoir des liens sociaux. Un soin tout particulier sera apporté pour que la nourriture corresponde aussi aux liens culinaires de la communauté. Toutes ces attentions feront de ce lieu, une résidence qui sera comme on pourrait dire en français : assyrienne-friendly ou quelque chose comme ça ! Je ne sais pas comment on traduirait exactement ça en français, mais c'est l'idée ! Une résidence pour seniors vraiment facile d'accès et facilitante à tous les niveaux, pour permettre aux personnes âgées de la communauté assyro-chaldéenne en perte d'autonomie – elles sont assez nombreuses maintenant à Sarcelles et aux environs – de pouvoir vieillir dans de bonnes conditions au Cèdre Bleu.

Diana Sak : Merci Monsieur le Maire de nous avoir accordé ce temps.

Patrick Haddad: Merci beaucoup, bonne naissance et bonne continuation à SHLAMA TV. **NW**

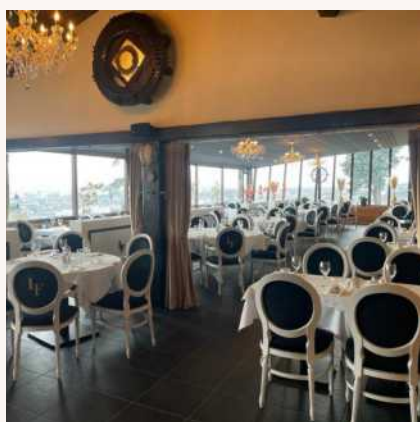
Patrimoine historique



LE MOULIN D'ORGEMONT

Pôle unique de Restauration & Evènementiel
en Ile-de-France

Vue exceptionnelle sur Paris, Tour Eiffel



Cuisine gourmande

Le Faubourg

Restaurant Français chic et convivial
avec vue sur Paris, Tour Eiffel
Privatisation totale le dimanche
de 15h à minuit (180 couverts)



Le bon goût de l'Italie

Il Mulino

Pour un repas traditionnel Italien de
grande qualité dans une ambiance
100% Italienne . Privatisation totale
le dimanche de 15h à minuit
(52 couverts)



Célébrations

Le Carrousel

Salle de réception de 250 couverts.
Terrasse privative avec vue sur Paris
pour tous vos événements :
mariages, baptêmes, séminaires

www.lemoulindorgemont.fr



Le Moulin d'Orgemont

2 rue du clos des moines, 95100 Argenteuil

07 50 68 04 12



Mehmet Şimşek

Diyarbakır Keldanileri



Ortadoğu'nun otokton halklarından olan Keldaniler, geçen yüzyılın ilk çeyreğine kadar Diyarbakır'da geniş bir nüfusa sahipti. Cumhuriyetin tektipleştirici politikaları neticesinde, bugün itibarıyla, Diyarbakır'daki diğer gayrimüslim topluluklar gibi Keldanilerin nüfusu da yok denecek kadar azalmış durumdadır. Bu kısa yazıda Diyarbakır Keldanileri hakkında genel bilgiler verilerek Keldaniler tanıtılacaktır.

Diyarbakır 1553'ten itibaren ilk defa Keldani Kilisesi'nin kuruluşuna şahitlik etmiştir. Keldanilerin kentte sahip oldukları Mar Petyun Kilisesi'nin, Nesturi Kilisesi'nden dönüştürülüp dönüştürülmediği hakkında herhangi bir bilgi bulunmamaktadır. İç Kale'de bulunan Aziz Circis Kilisesi'nin (günümüzde daha çok Saint Corc Kilisesi olarak bilinen) Nesturilere ait olduğu belirtilmektedir. Yuhanna Sulaka'nın Katolikliğe geçmesi ve hemen akabinde Diyarbakır'da ilk defa Keldani Kilisesi'nin hiyerarşisini oluşturmasını ancak hazır bir kurumsal yapının varlığıyla açıklayabiliriz. Şehrin yönetim merkezi olan İç Kale'de mevcut olan Aziz Circis Kilisesi, Nesturi kilisesi olarak varlığını devam ettirmiş ancak, XVI. yüzyılda varlığı kesin olarak bilinen Mar Petyun Kilisesi ise Nesturi topluluğuna ait olup, topluluğun Katolikliğe geçmesiyle birlikte yapı da Keldani Kilisesi Patriklik makamı olarak işlev görmeye başlamıştır diye düşünülebilir.

Doğu Süryani Kilisesi içinde 1552'de başlayan bölünme sırasında Diyarbakır'da bir düzineden fazla Nesturi din adamı bulunmaktaydı. Bu bölünmeden önce Mar Petyun Kilisesi'nin varlığını 1546'ya ait bir el yazmasında "bu kitap 1554'te Mar Petyun Kilisesi için rahip



Diyarbakır (Amid) Keldani Metropolitliği mührü

İbrahim oğlu Nasaldin'in oğlu rahip Abdallah tarafından alınmış ve bu kiliseye bağışlanmış" ifadesiyle, Mar Petyun Kilisesi'nin Nesturi Kilisesi olarak mevcut olduğunu anlamaktayız.

Yuhanna Sulaka'nın Roma'dan dönüşünden sonra, Rabban Hürmüz Manastırında Katolik inancını yayma çabalarında mesafe almada zorlanınca, Diyarbakır'a geçmesi uygun bulunmuştu. Sulaka'nın Roma'dan dönüşünde beraberinde getirdiği iki Maltalı Dominikan rahibi ve Rabban Hürmüz Manastırından bir kısım taraftarıyla 1553 yılının Kasım ayında Diyarbakır'a geldiği belirtilmektedir. Yuhanna Sulaka ve beraberindekiler, Diyarbakır'da bulunan Doğu Kilisesi mensubu olup da Katolikliğe geçen az sayıdaki topluluk tarafından içtenlikle karşılanırlar. Diyarbakır'da oluşturulan Keldani Kilisesi kendi iç organizasyonunu gerçekleştirmek amacıyla beş piskopos daha bulunarak kilise hiyerarşisi oluşturulmaya çalışılır. Sulaka'nın Diyarbakır'daki bu çalışmaları iki yıl kadar devam eder.

Yuhanna Sulaka, Kasım 1553'te Diyarbakır'a geldikten sonra topluluğunu organize edebilmek için yörede ziyaretler gerçekleştirmiştir. Katolik inancına ait yazınsal metinlerin korunup çoğaltılması için üç metropoliti bu çalışmada görevlendirmiştir. Kendinden sonra patrik olarak atanacak olan Cizreli Abdişo Marun'da el yazmalarının kopyalan-

ması çalışmalarında bulunmuştur. Patrik Sulaka'nın takdis ettiği diğer metropolitler Eliya Hürmüz Asmar 1553-1583 ve Yusuf Eliya 1583-1587 yılları arasında görev yapar.

Sulaka'nın Diyarbakır'daki çalışmaları Nesturi Kilisesi tarafından asla kabul edilmez. Nesturi Patriği Şimon Bar Mama'nın halefi olan Şimon Denha ve taraftarlarının girişimleri sonucunda Sulaka, dönemin Osmanlı idarecileri tarafından, Kuzey Irak'ın İmadiye şehrinde tutuklanır ve hapse konulur. Yuhanna Sulaka 1555'te, geleneksel kilise taraftarlarının kışkırtmaları sonunda Amediye'nin Kürt lideri tarafından hapiste iken öldürülür. Sulaka'nın öldürülmesinden sonra Keldani Kilisesi, Metropolit Abdişo Marun'u (1555-1567) patrik olarak seçer. Abdişo Marun, topluluğunun bu seçiminin Vatikan tarafından onaylanması için 1562'de Roma'ya gider. Roma'dan döndükten sonra bir müddet Diyarbakır'da ikamet eder. Sonra Siirt yakınlarında bulunan Habeşli Mor Yakup manastırına yerleşir. Aslında bu ayrılış Sulaka'nın halefleri olan diğer patriklerin Katolik Kilisesiyle olan ilişkilerinin de zayıflaması anlamına da gelmekteydi. Abdişo Marun'dan sonra gelen iki halefi Katolik Kilisesiyle ilişkilerini keserek yani Katolik inancından vazgeçerek, tekrar Hakkâri yakınlarında Koçanis'te bulunan geleneksel Nesturi Kilisesine dönüş yapar.

XVII. yüzyılın ikinci yarısında yeni bir Katolik patrikliği oluşturma çalışmaları yapılır. Katolikliğe geçmeyen Nesturiler, Patrik Şimon Denha yönetiminde vasetle belirlenen patriklik uygulamasına devam etmişlerdir. Bu patrikten sonra gelen VI. İlyas 1607'de, VII. İlyas 1657'de, Sulaka çizgisinin ele geçirdiği Katolik silahını ellerinden almak için Katolik inancını kabul ettiklerini ilan etmişlerdir. Bu durumu kaçırmak istemeyen Vatikan, aynı etnik ve dini topluluğa mensup olanlardan oluşmuş iki Katolik patrikliğinin ortaya çıkmasını yadırgamamıştır.

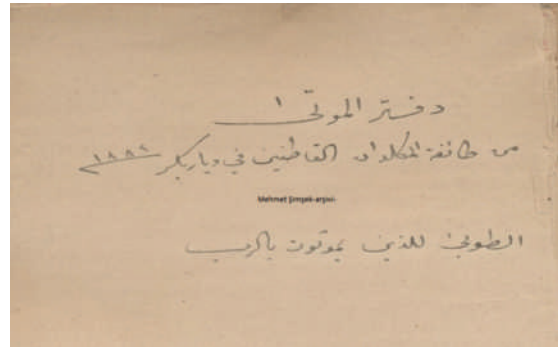
Diyarbakır'ın hemen batısında yer alan Alıpınar ile güneyinde bulunan Çarıklı köylerinde yaşayan Nesturi toplulukları, Katolikliğe geçerek Keldani Kilisesine dâhil olmuşlardır. Bu yerleşimlerdeki kilise yapılanmasının metropolitlik düzeyinde olduğunu belirtmemiz ger-

ekir. Alıpınar'da bulunan Mar Kuryakos Kilisesi ile Çarıklı'da bulunan Mart (Azize) Şmuni Kilisesi'ne ait el yazması gelir gider defterinde, bu kiliselerin XX. yüzyılın başlarına kadar varlıklarını devam ettirdikleri anlaşılmaktadır.

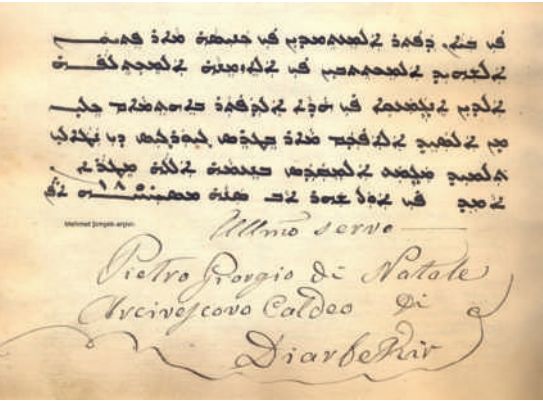
Burada, Diyarbakır şehir merkezinde ve yakın yerleşmelerinde bulunan her üç Keldani Kilisesi'nin, XIX. yüzyılın ikinci yarısında tam olarak faal olduğunu anlamaktayız. Özellikle Alıpınar köyünde bulunan kilise XX. yüzyılın başlarına kadar metropolitlik birimi olarak kullanılmıştır. Günümüzde yapı olarak ayakta kalmışsa da, kültür envanterinde Keldani topluluğuna ait değildir. Yapı çöküntüler içinde kaderine terk edilmiştir. Alıpınar yerleşmesinde bulunan kilise ile ilgili olarak 1555'te Alıpınarlı Abraham için Mardin'den satın alınan bir el yazmasında bahsedilmektedir. Diyakon Darwish'in oğlu, diyakon Giwargis'in kullanması için Mardin'de satın aldığı bir el yazmasında Alıpınar'dan bahsetmektedir. Burası Yuhanna Sulaka tarafından metropolit olarak atanmış ve Sulaka'nın öldürülmesinden sonra Keldani Kilisesi Patrikliği görevinde bulunan Metropolit Abdişo Marun'un, 1562 tarihli mektubunda, burasının bir metropolitlik yerleşkesi olarak belirtilmektedir.

XVII. yüzyılın ortalarına kadar Alıpınar yerleşmesinde Nesturiler ve Keldaniler birlikte yaşamışlardır. XVIII. yüzyılın başlarına gelindiğinde, Keldani topluluğu köydeki çoğunluğu elde etmişlerdir. 1731'de İstanbul tarafından, Alıpınar yerleşmesinin Katolik topluluğuna ait bir yer olarak bilinmekteydi.

Diyarbakır'ın hemen güneyinde bulunan Çarıklı köyündeki Mart Şmuni Kilisesi'nden, en erken 1540 tarihli bir el yazmasında bahsedilmektedir. Bu köy IV. Abdişo Marun'un 1562'deki mektubun-



Diyarbakır Keldani cemaatinin Ölüm Defteri 1882-1952



Diyarbakır Mar Petyun Keldani Kilisesi Vaftiz Defteri



Diyarbakır Metropoliti Abdişo Hayyat

da, Çarıklı yerleşmesini de metropolitlik yeri olarak nitelendirmektedir. Bu köyün Keldani topluluğu ile ilgili olarak XVII. ve XVIII. yüzyılların başlarındaki durumuyla ilgili bilgiler verilmektedir. 1606'da Salman'ın oğlu Giwargis, Diyarbakır'daki Mar Petyun kilisesi için Çarıklı köyünde bulunan üç parça arazisini bağışladığı bilgisi yer almaktadır. 1613'te Cizre'den Çarıklı köyüne, Katolik diyakon Constan ve babası Givargis tarafından, Papaz Givargis Luka ve Hormizd ile birlikte bir el yazması getirmiştir. El yazmasında belirtilen iki notta Yezdan'ın kızı Shazmana çok değerli bir altın kâse ve Çarıklı köyünde bulunan bir evi, Diyarbakır'daki Mar Petyun Kilisesi'ne bağışladığı ibaresi yer almaktadır. 1647'de Çarıklı'daki Mart Şmuna Kilisesi için el yazması kopyalan-

mıştır ve 1653'te Papaz Eyüb tarafından bu köyde bir el yazması daha kopyalanmıştır.

Bir önceki başlığın konusunu hatırlamak yararlı olacaktır. Doğu Kilisesi Patrikleri, Yuhanna Sulaka ve ardıllarının elindeki Katolik gücünden hem yararlanmak, hem de bölünmenin getirmiş olduğu zararları telafi etmek üzere, Katolik Roma ile ilişkiye geçmiş ve Katolik inancını kabul ettiklerini ilan etmişlerdir. Keldani Kilisesi'nin kurulması sırasında Doğu Kilisesi'nin Patrikliği görevinde bulunan Şimon Denha'dan sonra patriklik görevinde bulunan VI. İlyas 1606'da ve VII. İlyas'ta 1657'de Katolik inancına geçtiklerini ilan ederek Roma'ya başvurmuşlardı. Roma Katolik Kilisesi bu durumu hemen kabul etmiştir. Böylece aynı topluluk kendi içinde Musul'daki İlyas kolu, diğeri de Urmiye'deki Şimon kolu olmak üzere iki ayrı Katolik Patrikliğine sahip olmuştur.

Bu durumun tamamen stratejik olduğu VII. İlyas'ın ölümünden sonra ortaya çıkmıştı. Roma'ya bağlı olan, geleneksel kilise müntesipleri için beklenen amaçları gerçekleştirmediği için bağlılık oldukça zayıflamıştı. Musul'daki İlyas kolunun Katoliklikten vazgeçmesi üzerine, 1667'den beri Diyarbakır'da görev yapan Katolik misyoneri Saint Aignan'lı Jean-Baptiste, İlyas koluna mensup olup, X. İlyas tarafından Diyarbakır'a metropolit olarak atanan Piskopos Yusuf'un 1670'te Katolik inancını benimsemesini sağladı. Böylece Diyarbakır'da, XVII. yüzyılın son çeyreği ile XIX. yüzyılın ilk çeyreğine (1675-1828) kadar sürecek olan ikinci Keldani Patrikliği merkezi olma özelliğini kazanmış olmalıdır. Bu süre içerisinde Keldani Patrikliği görevinde bulunanların tümünün Yusuf (Joseph) adını kullandığını hatırlatmakta fayda vardır.

XVI. yüzyılda Diyarbakır'da bulunan Keldani Kilisesi ve din adamlarının Nusaybin kilisesine bağlı olduklarını yukarıda belirtmiştik. Daha sonra XVII. yüzyılın başlarına kadar Silvan'a bağlı kalındı. Bundan sonra Diyarbakır'da müstakil bir metropolitlik merkezi ihdas edilmiştir.

Mezopotamya'nın kadim otokton halklarından olan Keldanilerin tarih boyunca önemli yerleşim birimlerinden biri de



Diyarbakırlı Keldanilerden Abacı Ailesi - Fehmi ve Süslü Abacı



Mar Petyun Keldani Kilisesi

Diyarbakır ve çevresi olmuştur. Diyarbakır'da önemli bir nüfusa ve nüfuza sahip olan Keldaniler, ilk kiliselerini de Diyarbakır'da inşa etmiştir. Yüzyıllar boyunca Diyarbakır'da faaliyette bulunan Keldani Kilisesi, hem Diyarbakır Keldanileri için hem de bölgedeki diğer Keldaniler için mühim bir tarihi rol oynamıştır. Osmanlı dönemi boyunca Diyarbakır'da meskûn Ermeni, Rum, Süryani toplulukları gibi Keldaniler de kendi kiliseleri tarafından temsil edilmiştir. İmparatorluk bakiyesi üzerine inşa edilen Kemalist Cumhuriyet'in ülkeyi hem gayri Türklerden hem de gayrimüslimlerden "arındırma" politikaları, diğer gayrimüslim toplulukları gibi Keldanilerin de Diyarbakır'daki serüvenini acı bir hatıra olarak tarih sayfalarına kaydetmiştir. NW



Nedim Sabak

L'Église de l'Orient et le Nestorianisme



David Em de Beth Alichoran

Il est une des choses dans l'Orient compliqué, et plus particulièrement chez nous, les fidèles de l'Église de l'Orient, la question des appellations ou étiquettes que les aléas de l'Histoire nous ont collées. Tantôt, nous nous les sommes appropriées, tantôt énergiquement refusées, et bien souvent nos pensées se perdent dans toutes ces nuances et vérités qui le sont un temps et qui ne le sont plus quelque temps plus tard ou se muent en demi-vérités le lendemain. L'une de ces appellations qui nous ont été octroyées fut le nestorianisme.

L'Église de l'Orient fut-elle jadis une Église injustement appelée nestorienne ou pas ? La question, je l'ai posée à un éminent historien spécialisé en la matière, Joseph Alichoran, dont la réponse commença par « oui, non, c'est compliqué », mais fort heureusement, après une longue discussion très riche en informations, j'ai pu voir un peu plus clair.

Je vais humblement tenter de vous exposer ma compréhension dont le fil conducteur part de la réalité vécue dans nos villages d'origine, sans aucune prétention particulière et sans rentrer dans les disputes théologiques ou christologiques qui sont certes passionnantes pour les êtres de pure intellect, mais pour nous autres mortels sources de confusion et sans impact à mon sens dans la foi populaire au Christ fils de Dieu, mort et ressuscité pour le salut de l'Humanité.

J'ai maintes fois entendu mon père discuter avec ses cousins harbolayés, dont David Em de Beth Alichoran et Père Lewis Karatay, des histoires d'antan qui faisaient état de la cohabitation, dans le village de Harbolé, des Sourayés Chaldéens catholiques (Kaldayés) et des Sourayés nestoriens (Nastornayés) jusqu'à la deuxième moitié du XIXe siècle.

« Kaldayés » et « Nastornayés » étaient des appellations acceptées par les uns et les autres pour désigner les Sourayés catholiques unis à Rome et les fidèles de l'Église de l'Orient dans sa branche historique pour laquelle l'appellation assyrienne ne fut ajoutée que très récemment en 1976.

Voici, comment les derniers Nestoriens

de Harbolé prirent d'un commun accord la décision de rejoindre l'Église Chaldéenne catholique suite à un drame et le testament de leur dernier prêtre.

Les Nestoriens et les Chaldéens partageaient le même lieu de culte, l'église Mart Shmoni et une querelle éclata entre les prêtres des communautés chaldéenne et nestorienne concernant les horaires d'occupation de l'église et se propagea également entre les fidèles de ces deux communautés. L'un des fidèles nestoriens lance une menace à un Chaldéen en se targuant de la manière suivante : « Un jour viendra, je ferai de votre



Nestorius

calice et de votre patène une poignée à mon poignard ». S'ensuit alors une bagarre qui connaîtra une fin tragique car le Nestorien poignarde à mort son rival chaldéen (selon certains, c'est le Chaldéen qui aurait poignardé son adversaire nestorien). Les membres du clergé des deux communautés furent tellement attristés que leurs querelles aient pu conduire les fidèles à commettre un acte irréparable, pris par un élan de sagesse, se réunirent avec les anciens des différentes familles chaldéennes et nestorienne pour empêcher l'enlèvement du village dans une spirale de meurtres par vengeance.

On raconte également que le dernier prêtre nestorien étant à l'article de la mort, demanda qu'on appelle le prêtre chaldéen pour se confesser et recevoir l'extrême onction. Après s'être confessé et avoir reçu l'extrême onction de la main du prêtre chaldéen catholique, il fit promettre à ses ouailles d'aller dorénavant à la messe du prêtre chaldéen et de l'accepter comme leur curé. Ce récit est certes de nature anecdotique mais a l'avantage de nous montrer que les deux communautés n'étaient point éloignées au point que les différences théologiques n'aient pu être insurmontables.

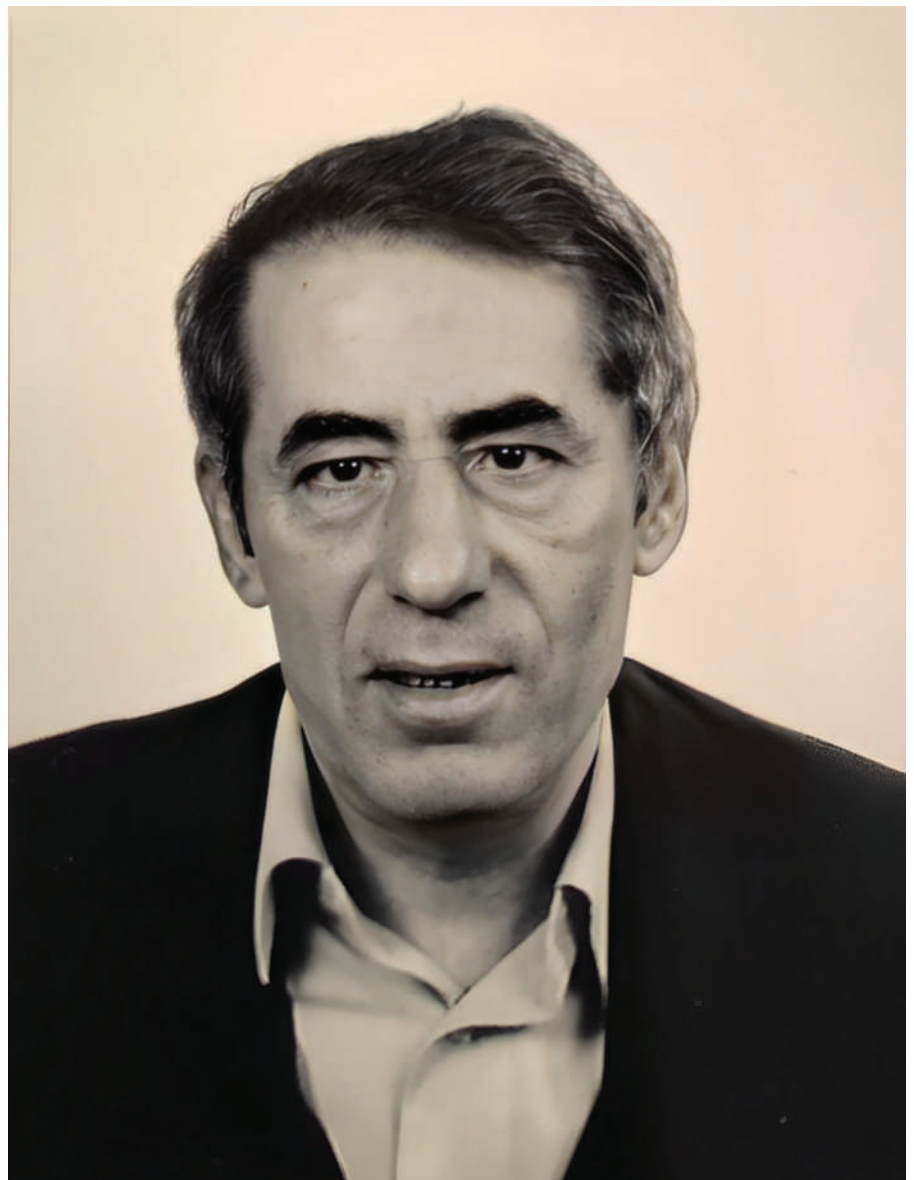
Voyons à présent d'où vient le nestorianisme et tâchons de déterminer s'il a eu une réalité autre que nominative dans la vie de l'Église de l'Orient. Tout d'abord, précisons que Nestorius (381-451), à l'origine du nestorianisme, aurait été un Grec d'ascendance perse de par sa mère, et aurait étudié à l'école d'Antioche en ayant comme maîtres deux hommes très respectés dans la tradition de l'Église de l'Orient : Diodore (évêque de Tarse, l'actuel Tarsus situé près de Mersin en Turquie) et Théodore (évêque de Mopsueste, l'actuelle ville d'Adana en Turquie). Diodore, Théodore et Nestorius sont quasiment vénérés comme des saints dans la branche historique de l'Église de l'Orient. Qui plus est, jusqu'à la très récente réforme liturgique de l'Église chaldéenne, les deuxième et troisième anaphores de la messe auraient été écrits en l'honneur de Théodore de Mopsueste et de Nestorius. Rien que cela démontre l'importance de Nestorius et de son maître, Théodore de Mopsueste, dans l'Église de l'Orient et

plus particulièrement auprès de la majeure partie du haut clergé qui étudiait jadis à l'École d'Édesse puis à l'École de Nisibe, suite à la fermeture de l'École d'Édesse en raison de l'apologie de l'enseignement de Théodore de Mopsueste et de Nestorius.

Refusant d'appeler la Vierge Marie « Mère de Dieu », Nestorius affirmait qu'une personne humaine, une créature de Dieu, ne pouvait être la mère d'un Être dont l'essence est d'être de toute éternité. Face à lui, Nestorius trouva un contradicteur redoutable en la personne de Cyrille d'Alexandrie qui parvint à faire condamner l'enseignement de Nestorius et le faire déchoir de son

titre d'évêque de Constantinople en raison du refus de celui-ci de se conformer aux décisions prises lors du concile d'Éphèse (431). Par conséquent, Nestorius fut considéré comme hérétique et fut contraint de s'exiler.

Au concile de 484, l'Église de l'Orient officialisa son attachement aux enseignements de Théodore de Mopsueste et de Nestorius. Ainsi, d'une certaine manière, elle prit part à posteriori au concile d'Éphèse de 431 et se déclara favorable aux enseignements condamnés comme étant hérétiques à l'issue du concile précité. On pense qu'une multitude de raisons auraient conduit l'Église de l'Orient à prendre une décision si radicale la



Père Lewis Khamis Karatay



Vestiges de l'ancien siège patriarcal de l'Église de l'Orient (Hakkari)

couplant du reste de l'Église pour les siècles à venir. L'une des raisons, au-delà des disputes christologiques et sémantiques, aurait été politique, car l'Église de l'Orient était essentiellement présente dans le territoire se trouvant sous l'autorité du pouvoir perse dont la rivalité avec le monde gréco-romain rendait la vie difficile à toute personne ou Église semblant avoir une quelconque connivence avec le monde gréco-romain. Ainsi, l'Église de l'Orient avait besoin, pour survivre, de montrer vis-à-vis du pouvoir perse qu'elle n'était nullement soumise à une quelconque autorité spirituelle ou politique étrangère. Ainsi, le rejet des condamnations émises à l'encontre de Nestorius au concile d'Éphèse par l'Église de l'Orient fut un moyen de lever les doutes concernant les suspicions de connivence avec l'ennemi romain de l'Empire Perse.

Avec le temps, l'Église de l'Orient s'est habituée à vivre renfermée sur elle-même en préservant la foi reçue des apôtres et gérant elle-même ses affaires. Or, au XVe puis au XVIe siècle, un événement poussa une grande partie des fidèles de l'Église de l'Orient à se tourner vers l'extérieur, et à s'unir avec Rome en réaction à la décision du pa-

triarche Shémoun IV Bassidi de rendre la dignité patriarcale héréditaire de l'oncle vers le neveu. Jusqu'alors, l'Église de l'Orient n'avait pas revendiqué une identité nestorienne explicite. Or, le fait qu'une partie de ses fidèles se proclame catholique la poussa à se distinguer et à s'approprier l'identité nestorienne d'une manière plus affirmée. La succession héréditaire des patriarches a donné lieu à des situations aberrantes telles que la succession d'adolescents, dont certains étaient encore des enfants, à la charge patriarcale. Cela a provoqué une mauvaise gestion des affaires ecclésiales et une fuite du clergé et des fidèles vers la branche catholique qui fut appelée Chaldéenne par Rome par allusion au premier siège de l'Église de l'Orient qui était situé dans la Chaldée historique. Ainsi, au début du XXe siècle, l'Église nestorienne était réduite à quelques tribus vivant dans les montagnes du Hakkâri, avec son siège patriarcal installé dans le village de Kotchannès, avant d'être dispersée et cantonnée à quelque vingt ou trente mille âmes en raison des tribulations de la Grande Guerre.

La lignée héréditaire des patriarches Shémoun prit fin en 1975 avec l'assassinat du dernier patriarche de cette li-

gnée, Mar Shémoun XXIII Eshaya, par un de ses coreligionnaires à San José en Californie. Bien qu'elle se revendique toujours nestorienne, au cours du XIXe et du début du XXe siècle, cette Église a tenté, à plusieurs reprises, de se rapprocher des autres Églises sans y parvenir. A la fin du XXe siècle, un accord christologique fut conclu entre le Pape Jean-Paul II et Mar Denkhâ IV, patriarche de l'Église assyrienne de l'Orient. Cette déclaration christologique commune mit fin à 1500 ans de malentendus christologiques entre les deux Églises.

La singularité du mode d'élection du patriarche et le « malentendu » concernant le nestorianisme étant résolus, ne serait-il pas légitime, que l'on soit fidèle ou pas de l'Église assyrienne de l'Orient, d'espérer que l'étape suivante du rapprochement soit l'union pleine et entière entre nos deux principales Églises, issues de la même souche apostolique, pour le bien et la cohésion de notre peuple martyr qui doit regarder vers un avenir marqué par la disparition des cicatrices de notre passé tragique ? **NW**



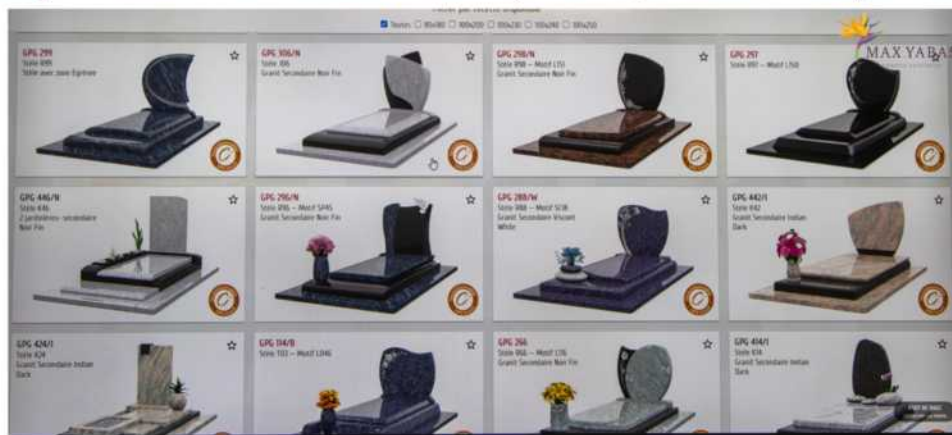
MAX.YABAS

POMPES FUNÈBRES

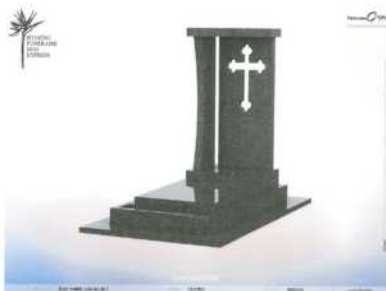


Monuments funéraires sur mesure

Nous proposons un catalogue de plus de 40 granits de qualité extraits en Bretagne, dans le Tarn et en provenance du monde entier (Norvège, Inde, Afrique du Sud, Brésil, etc.)

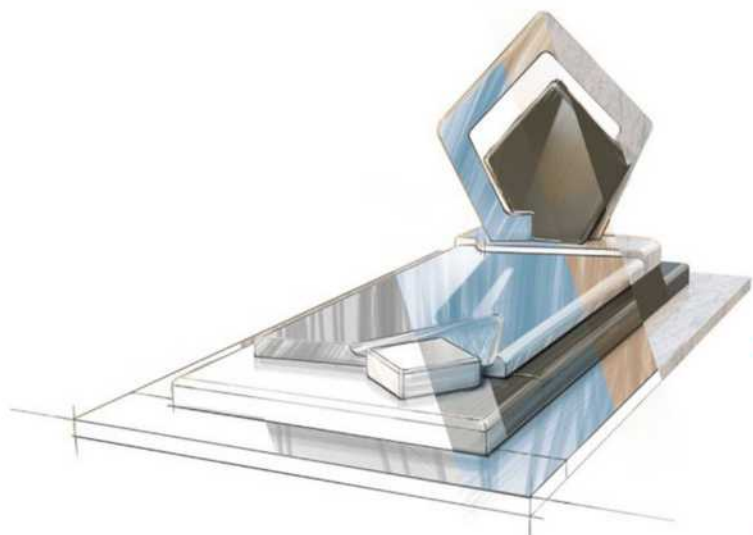


Monuments Disponibles en Stock

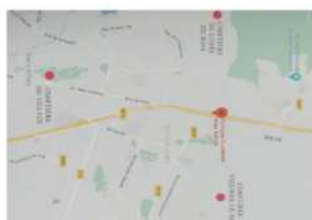
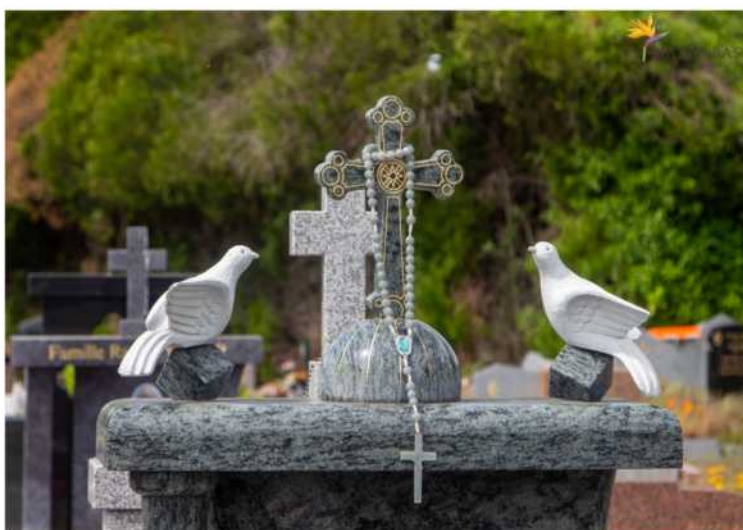


CRÉATIONS SUR-MESURE

Nos modèles de monuments funéraires sont personnalisables, notre équipe peut aussi configurer un monument en entier sur demande



NOS REALISATIONS



06.19.95.71.28
m.yabas@pf-max-yabas.fr
WWW.PF-MAX-YABAS.FR
73 BIS Rue de PARIS, 95400 VILLIERS LE BEL

L'UACF a tenu son Assemblée générale ordinaire

L'Union des Assyro-Chaldéens de France (UACF) a organisé sa traditionnelle Assemblée générale avec ses adhérents le dimanche 19 février 2023. Cette réunion annuelle a permis au conseil d'administration de présenter aux adhérents toutes les activités réalisées par l'association au sein et à l'extérieur

de ses locaux tout au long de l'année 2022 ainsi que le bilan financier pour la même année.

A l'issue de la présentation faite par les membres du bureau de l'association, les adhérents qui le souhaitent ont eu la possibilité de poser des questions aux membres du conseil qui ont répondu à toutes les interrogations.

Pour conclure cette journée, les conseillers d'administration et les adhérents présents se sont retrouvés autour d'un cocktail préparé par le groupe des femmes de l'UACF et ont profité de ce moment convivial pour continuer à échanger sur les projets de l'association.



Une journée au Sacré-Cœur

A l'occasion du Mercredi des Cendres et dans le cadre de la découverte de la citoyenneté française, l'Union des Assyro-Chaldéens de France (UACF) a emmené, le 22 février dernier, un groupe d'une cinquantaine de personnes visiter la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. L'histoire de ce haut-lieu parisien a été

présentée par une religieuse qui a également évoqué l'importance de cette magnifique basilique surplombant Paris. Les participants ont également eu la possibilité d'assister à la messe célébrée en cette journée marquant le début du carême. Le groupe a profité de cette journée pour visiter Montmartre, ce très beau quartier chargé d'art et d'histoire.



Une après-midi magique pour les enfants

Face au succès rencontré par une première édition proposée aux enfants en décembre 2021, l'Union des Assyro-Chaldéens de France (UACF) a organisé, à l'approche de la fête de Noël, une

après-midi consacrée aux tours de magie. En cette période synonyme de féerie, l'association a fait venir, le vendredi 23 décembre, un magicien dont la mission était de faire la joie de nos chers bambins. Plus d'une cinquantaine

d'enfants ont eu la chance d'assister à ce spectacle de magie et de divertissement organisé à la veille de la tournée du Père Noël.





Le traditionnel repas de Noël est de retour



A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association UACF a pu réorganiser son traditionnel repas de Noël, son activité phare en l'honneur des anciens. Le déjeuner organisé depuis 2010 par l'Union des Assyro-Chaldéens de France et mis à l'arrêt pendant deux ans en raison de la crise sanitaire a eu lieu le samedi 17 décembre 2022. Enchantés par la reprise de cette activité, les séniors ont été très nombreux à

répondre à l'invitation de l'association, ravie d'accueillir plus d'une centaine de personnes. En plus de partager un repas ensemble, les convives ont eu l'occasion de se souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos et vidéos et suivre les activités de l'UACF sur les réseaux sociaux :

 UACF-Union des Assyro-Chaldéens de France
 UACF.asso



Le sommet de l'Etat au second diner annuel du CCACF, une première dans l'histoire des Assyro-Chaldéens de France

Le conseil de Coordination des Assyro-Chaldéens de France (CCACF) a organisé, le mardi 7 février 2023, la seconde édition de son dîner annuel au Four Seasons Hôtel George V à Paris. Ce second dîner a rencontré un immense succès tant sur le plan de l'organisation que sur la présence d'un grand nombre de personnalités civiles, politiques, médiatiques, religieuses et diplomatiques.

En effet, l'ancien Président de la République, M. François Hollande, a honoré de sa présence le dîner organisé par le CCACF et un prix lui a été remis pour les services rendus en faveur de l'accueil des Chrétiens d'Irak en France à partir de 2014, époque à laquelle il était Président de la République.

Les anciens Premiers ministres, M. François Fillon et M. Bernard Cazeneuve, ont été également récompensés par le

CCACF pour toutes leurs actions en faveur des Chrétiens d'Orient, et en particulier pour leur implication dans l'accueil des familles irakiennes fuyant leurs terres ancestrales envahies par Daesh en 2014 et qui s'étaient réfugiées en France.

Rappelons qu'en 2014, le Comité de Soutien aux Chrétiens d'Irak (CSCI) avait mené de nombreuses actions en France pour alerter les médias, les responsables





politiques, le gouvernement et toutes les consciences endormies sur la tragédie des chrétiens d'Irak qui devaient choisir entre l'épée ou la conversion. Grâce à ce travail acharné qui a duré plusieurs mois et qui s'est traduit par l'organisation de nombreuses manifestations devant les locaux de France Télévisions, et en particulier sur le parvis de Notre Dame de Paris, qui avait réuni plus de 5 000 personnes, la France, à l'époque présidée par M. François Hollande, avait décidé d'accorder 1 500 visas pour les réfugiés chrétiens d'Irak.

Quelques mois après l'arrivée de ces réfugiés, M. Bernard Cazeneuve, à l'époque ministre de l'Intérieur, avait accueilli ces familles exilées dans les jardins de Beauvau pour leur souhaiter la bienvenue.

Parmi les invités de marque du second dîner annuel du CCACF figuraient également Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, et M. Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, qui a représenté le gouvernement et dont le discours fort symbolique a re-

tenu l'attention toute particulière des invités du Conseil de Coordination des Assyro-Chaldéens de France.

Bien entendu, de nombreux autres représentants et représentants politiques, dont Madame Zemfira Mirzoeva, députée assyro-chaldéenne du parlement arménien, Madame Paula Yacoubian, députée libanaise, et M. Ilan De Basso, eurodéputé suédois, ont également répondu à l'invitation du CCACF aux côtés des présidents des communautés juive, arménienne et chypriote de France.









Saima Altunhaya

Mont Izla
Monastère de Mor Augin





PALACE
— De Villiers —



ETOILE
— De Villiers —



Salons de réception

12 bis avenue des entrepreneurs 95400 Villiers le Bel

tél: 01.39.90.91.26



Propos recueillis par Marta Yalap et Pierre Yaramis
Photos : Samuel Yalap

Pascal Doll, maire d'Arnouville

« Les Assyro-Chaldéens ont adopté la France comme dernier refuge »



Sa ville, bien connue de nos frères arméniens, est peuplée d'environ 15 000 habitants et abrite l'une des communautés assyro-chaldéennes les plus dynamiques et actives du Val d'Oise. Son conseil municipal compte d'ailleurs deux adjoints au maire d'origine assyro-chaldéenne. C'est sa commune, à la croisée entre plusieurs autres localités importantes pour cette communauté, qui a été choisie par la Mission Chaldéenne pour la construction de l'église Saint Jean Apôtre inaugurée en 2016. Pascal Doll, maire d'Arnouville et pré-

sident de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, qui a été le deuxième maire à avoir érigé une stèle commémorative en hommage aux victimes assyro-chaldéennes de 1915, s'est confié à notre amie Marta qui a brossé, pour les lecteurs de Ninway, son portrait.

Monsieur Doll, parlez-nous un peu de vous et de votre parcours ?

Je me suis marié en 1978 et j'ai 3 enfants, 8 petits-enfants et même une

arrière-petite-fille. En ce qui concerne mon parcours scolaire, je suis totalement autodidacte car j'ai quitté l'école assez tôt. J'ai d'abord suivi une formation en dessin industriel avant de prendre des cours du soir et faire le Conservatoire des Arts et Métiers.

A quel âge et dans quel contexte vous êtes-vous engagé en politique ?

Je suis entré au conseil municipal d'Arnouville en 1989 ; je devais avoir 34 ou 35 ans à ce moment-là. Je connaissais déjà bien le maire de l'époque, Claude Bigel, car j'avais travaillé dans l'administration territoriale. Quand j'ai monté mon entreprise, que j'ai dirigée pendant trente ans, il m'a contacté et m'a dit : « Tu as un parcours assez intéressant, particulier, atypique, et j'ai besoin de jeunes dynamiques dans mon conseil municipal ». C'est donc suite à cet appel que j'ai accepté d'entrer dans le conseil municipal de la ville en 1989.

En 1998, le maire a changé et son premier adjoint, Michel Aumas, est devenu maire et m'a proposé d'être son premier adjoint. Je me suis occupé de l'urbanisme mais cela n'a pas duré très longtemps. A partir de 2001, j'ai été premier adjoint chargé des finances aux côtés de Michel Aumas pendant 18 ans. En 2015, Michel Aumas a passé la main et m'a confié la mairie d'Arnouville.

Votre majorité compte deux adjoints français d'origine assyro-chaldéenne



et de nombreux autres élus issus de différentes cultures. Pourquoi était-il important pour vous que les Français appartenant à des communautés différentes soient représentés dans les instances dirigeantes de la ville ?

Tout d'abord, je dois avouer que le terme de « communauté » ne me convient pas vraiment car nous sommes avant tout Français même si certains d'entre nous sont issus de l'immigration.

Sur Arnouville, nous avons des habitants venant de plusieurs coins du monde. Je vais prendre l'exemple de deux peuples en particulier ; il y a tout d'abord les Arméniens, arrivés dans les années 1920 et les Assyro-Chaldéens qui sont, quant à eux, arrivés un peu plus tard, dans les années 1980. Nous avons également une grande partie de notre population qui est portugaise. Il y a également beaucoup de Français d'origine maghrébine, turque, kurde et juive. D'autres populations, bien moins visibles, proviennent de l'Asie du sud-est, du Sri Lanka et du Pakistan. Leur arrivée sur la commune est relativement récente.

En ce qui concerne mes adjoints et conseillers municipaux, j'ai essayé de composer une liste qui représente la ville d'Arnouville et notre équipe est vraiment à l'image de notre ville puisque nous avons été élus en 2020 avec pratiquement 73 % des voix.

Quant à mes conseillers de l'opposition, ils ont toute leur place dans l'assemblée municipale. Nous sommes en démocratie et ils ont naturellement le droit d'exprimer leurs idées même si elles ne nous conviennent pas toujours. Leur opinion compte car ils représentent une partie de la population.

Parlons un peu d'Arnouville. Qu'est-ce qui définit pour vous cette ville ?

Arnouville, c'est avant tout un ensemble de populations issues de divers horizons. Par ailleurs, il ne faut pas éluder le fait que c'est une ville moyenne de la banlieue nord de Paris et qu'elle est un peu noyée à côté de grands voisins tels que Sarcelles, Villiers-le-Bel ou encore Gonesse.

Force est de constater que beaucoup de gens souhaitent venir s'installer à Arnouville car c'est une ville qui respire avec beaucoup d'espaces verts ; il y a des quartiers pavillonnaires où il fait bon vivre, jouissant d'une ambiance apaisée et où règnent la tranquillité. Ce ne sera peut-être pas très objectif du fait de mon attachement à Arnouville, mais je tiens à dire que la ville est belle parce que nous avons toujours investi et dans nos bâtiments administratifs et dans la voirie. La ville est toujours propre et la police municipale armée est très efficace, ce qui fait qu'il n'y a pas trop de conflits comme dans d'autres villes.

Arnouville n'est plus un petit village mais n'est pas non plus une grande ville. Naturellement, nous recevons plein de demandes de notre population, mais nous n'avons pas toujours les moyens nécessaires pour répondre favorablement à toutes les sollicitations des administrés, ce qui nous oblige souvent à être plus inventifs et agiles sur le plan financier.

Nous ne sommes pas riches, certes, mais nous faisons beaucoup d'économies, notamment sur l'éclairage public que j'ai fait changer et qui nous fait économiser 120 000 euros par an. Grâce à toutes ces mesures qui s'appuient sur un investissement productif, nous parvenons à maîtriser notre budget.

Nos frères arméniens, avec lesquels nous partageons un passé douloureux, sont arrivés à Arnouville il y a un siècle. Comment cette communauté s'est-elle enracinée dans le temps dans cette commune et de quelle manière a-t-elle et continue de contribuer à son essor ?

Tout cela s'est fait de manière très naturelle. L'intégration n'a pas été très facile et simple dans les années 1920, même pour les enfants. Rappelons qu'à l'époque, Arnouville était un petit village qui abritait entre 4 000 et 5 000 habitants et que l'arrivée, par petites masses, des Arméniens a suscité des interrogations chez les habitants qui ne connaissaient pas ce peuple et qui voyaient leurs habitudes quelque part « bousculées ».

Ces gens qui ont vécu les mêmes exactions que les Assyro-Chaldéens en 1915, ont eu l'impression, à leur arrivée sur la terre de France, d'arriver dans un Eldorado. Leur préoccupation principale était d'éviter, à leurs enfants, de connaître le même destin. Il fallait que leurs enfants étudient et aient un avenir et un métier.





Tout ça s'est fait dans un contexte très particulier car nous étions entre deux guerres, celles de 14-18 et 39-45 et il y avait des problèmes d'approvisionnement et de ravitaillement, des problèmes sociaux importants et nous manquions cruellement de main d'œuvre pour reconstruire le pays. En quelques décennies, les Arméniens se sont installés de manière durable et bâti une première église, puis une deuxième, avant d'ouvrir des associations, des écoles. Ils ont commencé à acquérir des biens immobiliers sur la ville. Ils représentent aujourd'hui 10 à 12 % de la population de la ville, un pourcentage à peu près équivalent à celui des Assyro-Chaldéens.

A ce propos, les Assyro-Chaldéens sont arrivés, eux, plus récemment, dans les années 1980. Quel est leur poids à Arnouville et comment expliquez-vous l'attrait qu'ils ont eu pour la ville ?

D'abord, ils ne sont pas venus directement à Arnouville ; la grande majorité s'est installée dans un premier temps à Clichy-Sous-Bois et à Sarcelles. Les trois choses assez communes que j'ai relevées chez les Arméniens et les Assyro-Chaldéens, c'est leur attachement profond à leur foi, leur langue et leurs traditions folkloriques, facteurs fédérateurs. Ces trois éléments ont été le ciment de la formation des deux communautés, arménienne et assyro-chaldéenne, à Arnouville. J'ai noté tout de même une petite différence entre ces deux peuples. L'intégration des Assyro-Chaldéens s'est faite en l'espace de

20-25 ans, alors que chez les Arméniens, ce processus s'est inscrit dans un laps de temps plus long.

Je me souviens parfaitement de l'arrivée des Assyro-Chaldéens. Les gens se demandaient qui pouvaient bien être ces Turcs ? Les choses ont bien changé depuis. Ce qui a vraiment fixé la population assyro-chaldéenne sur notre territoire, c'est la construction de l'église Saint Jean Apôtre. Le projet de l'édification de cette église avait été validé par Michel Aumas, mon prédécesseur.

Aujourd'hui, il y a un élément central qui différencie les Assyro-Chaldéens. Dès le départ, ils ont adopté la France comme dernier refuge ; ils ont fait le deuil de leurs terres ancestrales et sont venus en France dans le but d'y rester définitivement, de repartir à zéro et d'investir ici, et tout cela s'est fait avec une vitesse d'adaptation et d'intégration vraiment remarquable.

Les autres populations de notre ville, et je prends ici l'exemple des Arméniens, ont toujours la possibilité et peut-être



aussi l'espoir de retourner en Arménie un jour, car ils ont un pays, contrairement à leurs frères assyro-chaldéens, pour qui la France est la seule patrie d'attache et d'adoption.

Votre prédécesseur, Michel Aumas, a fait ériger, il y a de nombreuses années, une stèle commémorative du génocide assyro-chaldéen. En quoi était-il important d'avoir un tel lieu de mémoire à Arnouville ?

La première raison est éminemment historique, car malgré la négation de leur sacrifice, encore aujourd'hui en Turquie ou dans d'autres pays, il faut continuer de commémorer les martyrs, d'abord pour faire perpétuer leur mémoire mais aussi pour faire connaître le génocide des Assyro-Chaldéens, qui a eu lieu en 1915 aussi, pendant le génocide des Arméniens et qui reste aujourd'hui encore méconnu.

Arnouville abritait déjà un monument érigé par la ville pour les victimes arméniennes et il me semblait totalement naturel qu'il en existe un pour les Assyro-Chaldéens, et à l'avenir, un monument en hommage aux victimes de la Shoah, car face à l'histoire, nous avons un devoir, un devoir de mémoire envers nos habitants qui doivent pouvoir se recueillir devant la mémoire de leurs aïeux.

Pour la petite anecdote, je me rappelle qu'à l'époque où la stèle a été érigée, l'ancien maire, Michel Aumas, a été fortement critiqué et a même reçu des

lettres provenant des ambassades de Turquie et d'Azerbaïdjan. Je me suis moi-même rendu en Arménie récemment, car nous entretenons une relation particulière avec le Haut Karabagh et je suis même membre du Cercle d'amitié France-Artsakh, et depuis mon voyage en Artsakh, je suis black listé par les autorités azerbaïdjanaises. Je n'ai pas intérêt à prendre des vacances à Bakou ni même en Turquie (rires) mais ça ne me fait ni chaud ni froid.

Vous faites bien de l'évoquer car nous savons que vous êtes un élu particulièrement concerné par la question de la reconnaissance de l'Artsakh et du génocide arménien. Vous militez également pour la juste reconnaissance du génocide assyro-chaldéen. Pourquoi est-il important pour vous de vous engager sur ces questions et que répondez-vous aux détracteurs des lois mémorielles ?

L'histoire est l'histoire. Nous pouvons nier des tas de faits, y compris de notre histoire française marquée par des guerres successives, l'Inquisition et les Croisades, entre autres. Nous pouvons, par exemple, considérer Napoléon Bonaparte comme un empereur extrêmement brillant ou, bien au contraire, qu'il a été un tyran qui s'est livré à des guerres jusqu'à ce qu'il prenne une roustée pendant la campagne de Russie. On peut



dire tout et son contraire, mais cela ne changera rien aux faits, car c'est l'histoire et il faut l'accepter.

Certes, le peuple de l'actuelle Turquie n'est pas responsable du génocide de 1915, mais le gouvernement turc et les responsables politiques continuent de le nier, et de mon point de vue, c'est une attitude contreproductive qui traduit un véritable embarras mémoriel chez eux.

Les Allemands ont bien reconnu leur rôle et leur responsabilité dans la guerre de 39-45 et dans l'extermination des Juifs. La France a reconnu sa responsabilité dans la Rafle du Vélodrome d'hiver. Par conséquent, nier un fait historique ne change pas pour autant sa véracité. D'accord, cela ne changera peut-être pas grand-chose pour certains, mais c'est une nécessité absolue et un besoin vital d'équilibre car nous avons besoin de connaître notre passé pour permettre enfin à nos blessures et peines de cicatriser.

La négation engendre de la haine, du ressentiment, de la frustration et génère de la souffrance chez les descendants de ces martyrs. C'est pourquoi, je considère que le gouvernement turc doit faire face à son passé douloureux et l'accepter pour apaiser la douleur des descendants des survivants et rescapés ; il n'en sortirait que grandi. Reconnaître le génocide constituerait une véritable révolution intellectuelle et politique, mais malheureusement je sais que ni la Turquie ni l'Azerbaïdjan ne sont prêts pour un tel processus.

A l'occasion de la cérémonie commémorative du centenaire de la Première Guerre mondiale à l'Arc de Triomphe, j'avais écrit au Président de la République, M. Emmanuel Macron, pour lui faire part de mon incompréhension face à la présence, au premier rang, de M.

Recep Tayyip Erdogan. Comment peut-on inviter un chef d'Etat négationniste à un événement commémoratif d'une si grande importance, alors qu'il continue de nier les massacres perpétrés, sous l'Empire ottoman, à la même période et qui ont fait près de 2 millions de victimes parmi les Arméniens, les Assyro-Chaldéens et les Grecs pontiques. N'ayant pas eu de réponse, je me suis permis de lui écrire une deuxième fois, et cette fois-ci, il m'a rapidement adressé une lettre-type de réponse politiquement correcte et alambiquée.

J'évoquais à l'instant mon attachement à la République d'Artsakh. Il faut savoir que notre ville a signé une charte d'amitié avec un petit village de cette petite république du Haut-Karabakh, aujourd'hui occupé par l'Azerbaïdjan ; ladite charte d'amitié a été attaquée en justice par l'Etat français et je me suis retrouvé au tribunal administratif pour l'avoir signée. Je n'ai aujourd'hui plus le droit de faire état de cette charte annulée par le tribunal administratif. C'est une décision totalement absurde et cela démontre la force et la capacité de la Turquie et de l'Azerbaïdjan à influencer sur les politiques étrangères, y compris de grandes puissances comme la France. Ils ont de l'argent, du pétrole, des appuis, des positions géostratégiques de choix et sûrement pleins d'autres avantages qui me dépassent et que j'ignore. **NW**





Ville de Sarcelles

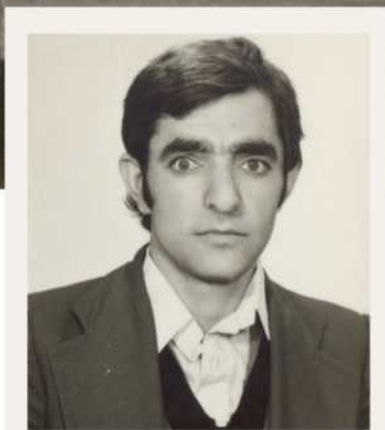
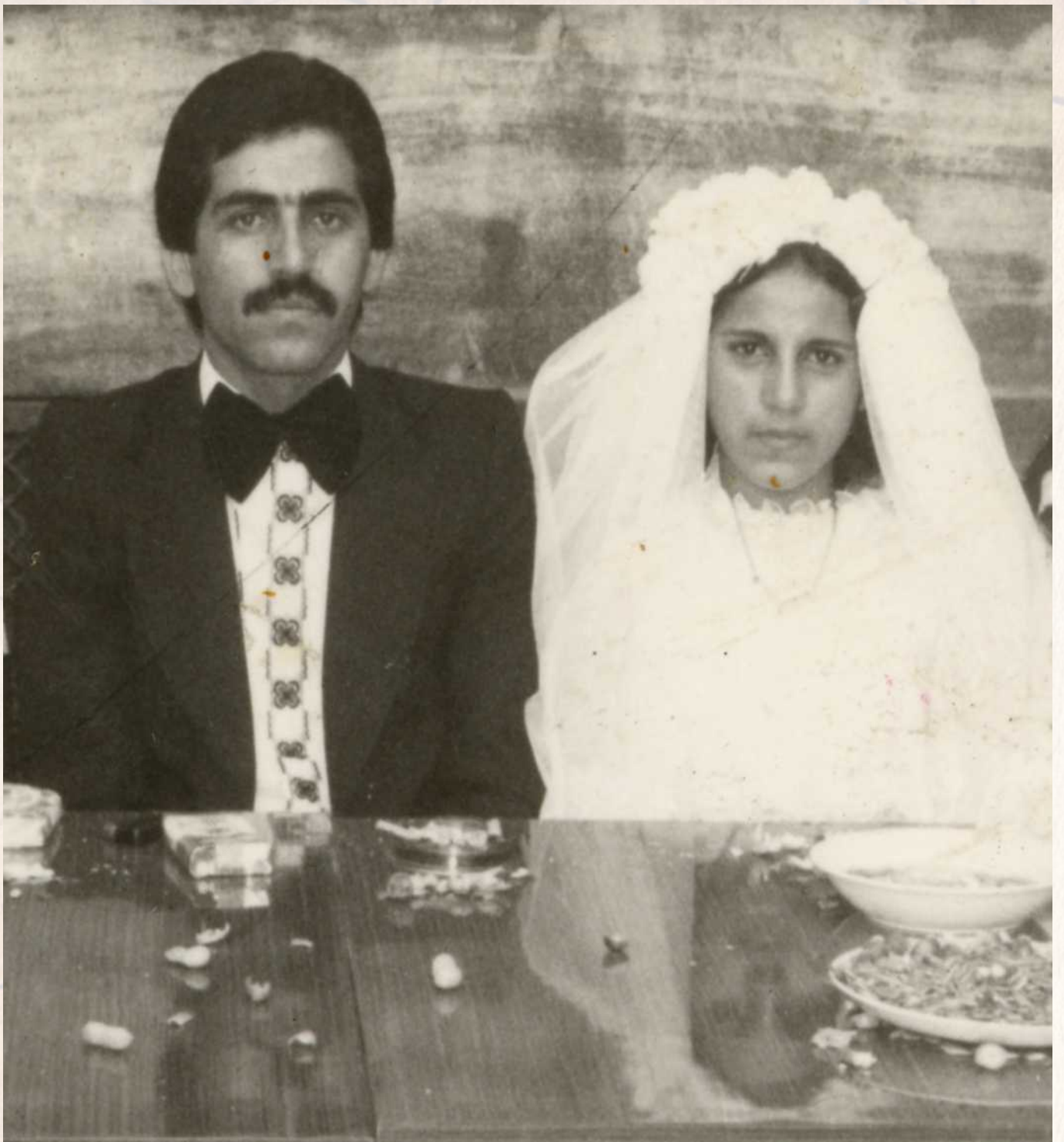
Patrick Haddad
Maire de Sarcelles
Conseiller départemental du Val d'Oise

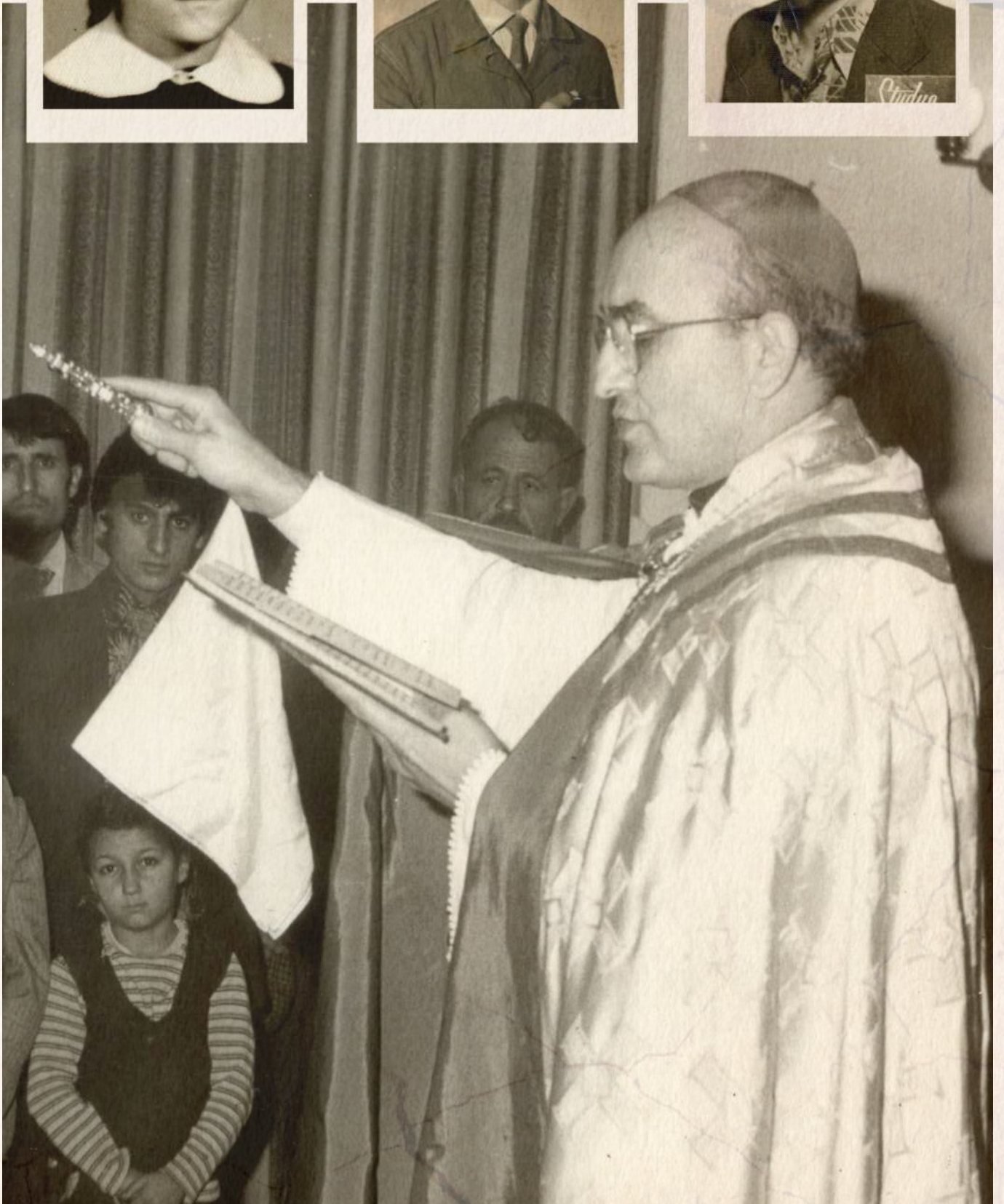
et la Municipalité

vous souhaitent une excellente année

6773









Manuela YALAP

New-York, la ville qui ne dort jamais



Infos pratiques

- ☑ Formalités: Passeport et ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov/>) – Coût : 14 USD
- ☑ Décalage horaire: - 6 heures
- ☑ Monnaie: Dollar américain (1 € ≈ 1,05 \$)
- ☑ Budget:
 - Vol aller-retour direct de 300 € à 700 €
 - Carte de transports en commun (trajets illimités – 7 jours) 33 \$
 - Hôtels de 50 € à 250 €
 - Repas de 10 € à 50 € (pour tout repas servi à table, sachez qu'un montant de 20 % à 30 % sera ajouté à la note pour les taxes et les pourboires).
- ☑ Quand partir: Toute l'année
- ☑ Shopping et souvenirs: Une casquette floquée « NY », une tasse ou un t-shirt « I Love NY », un jean Levi's, des baskets vendues uniquement aux Etats-Unis,

une reproduction de la Statue de la Liberté, des drapeaux américains, mais aussi et surtout des M&M's au beurre de cacahuète !

J'ai eu la chance de me rendre trois fois à New York : en été, en automne pour la fête d'Halloween et surtout en hiver pour célébrer le nouvel an. Il y a tellement de choses à faire et à voir que l'on n'est jamais rassasié de cette ville. A chaque coin de rue on se croirait dans un film, et on y reconnaît souvent des lieux découverts sur les écrans. Pour ce numéro je vous liste les choses essentielles à faire lors d'un voyage à la ville qui ne dort jamais.

Manhattan, du nord au sud

L'Upper Manhattan

Situé au nord de Manhattan, Harlem est connu dans le monde entier pour être un haut lieu de la culture afro-améri-

caine. Le quartier est dynamique et haut en couleur. C'est le quartier où il faut se rendre idéalement le weekend pour assister à une messe gospel. Vous pourrez aussi assister à des spectacles de stand-up ou à des concerts de jazz. N'oubliez surtout pas de goûter la « Soul Food », cuisine américaine associée aux traditions culinaires afro-américaines.

L'Upper West et East Side, qui bordent le Central Park, sont des quartiers huppés avec de belles façades emblématiques de maisons victoriennes. C'est ici que l'on trouve la célèbre université de Columbia. A l'extrême-nord, ne ratez surtout pas la cathédrale Saint John The Divine, qui est l'une des plus grandes du monde. C'est aussi un haut lieu de la culture ; on y trouve le musée américain de l'histoire naturelle, celui des films « La Nuit au musée ». Le Lincoln Center qui est un lieu central de la vie artistique de Big Apple et le Metropolitan Museum of Art (MET) qui est à New York ce que le



Musée du Louvre est à Paris, comptent parmi les plus célèbres du monde. Il y a aussi le Guggenheim Museum que je vous exhorte à visiter. Dans ces quartiers, vous pouvez faire du shopping autour de Columbus Circle et sur la Madison Avenue surnommée la Gold Coast et qui abrite un nombre impressionnant de grandes boutiques dont les vitrines vous donneront un avant-goût de l'élégance et du luxe new-yorkais.

Surnommé le « poumon vert » de New York, Central Park est le plus grand parc de la ville. Construit au XIXe siècle pour proposer plus d'espaces verts aux habitants, il est tellement grand qu'il possède deux patinoires, un zoo, des terrains de sport et de nombreux lacs. La meilleure des manières de le visiter c'est de le parcourir en vélo. Toutes les saisons sont bonnes pour une promenade dans le parc. The Mall est l'artère principale du parc avec sa promenade mythique. Le joli jardin fleuri baptisé Shakespeare Garden est parfait pour une balade romantique et se trouve à côté d'un théâtre en plein air. C'est là que « Shakespeare in the Park » se déroule en été et des pièces de l'auteur y sont jouées (les billets sont gratuits !). Le Belvedere Castle, reproduction d'un vrai château écossais, fut construit en 1869 sur le « Vista Rock », le point culminant du parc qui offre un magnifique panorama. La statue en bronze d'Alice au Pays des merveilles se situe à l'est du parc. La fontaine Bethesda se trouve, quant à elle, sur la plus grande place de Central Park : Bethesda Terrace.

Le Midtown

Comme son nom l'indique, Midtown désigne la partie centrale située « au milieu de la ville ». Midtown représente probablement l'image la plus fidèle de

New York, dynamique, avec des buildings à perte de vue ; c'est aussi l'endroit le plus animé, là où la ville ne dort jamais. Il y a de très nombreux magasins et restaurants et un grand nombre de monuments emblématiques et d'autres activités touristiques y sont proposées. C'est dans ce quartier que l'on peut admirer les plus belles vues, au sommet du célèbre Empire State Building ou du Rockefeller Center avec le Top of the rock. Je vous conseille de privilégier ce dernier pour admirer l'Empire State Building, juste en face. La vue à 360° sur tout NYC est à couper le souffle. Il y a aussi un tout nouvel Observatoire, le Summit One Vanderbilt, doté de grandes baies vitrées et d'un étonnant jeu de miroirs ; la vue a l'air fantastique en raison de la proximité directe de l'Empire State Building et du Chrysler Building. Une expérience à ne pas rater ! Pour profiter au maximum de l'observatoire, allez-y au coucher de soleil. Vous serez ébahis par le panel de couleurs qu'il offre en journée et par les lumières féériques de NYC la nuit ! La mythique 5e Avenue (The Fifth) est l'artère principale de Manhattan sur laquelle on trouve beaucoup de boutiques plus ou moins luxueuses avec des vitrines impressionnantes. La 5e Avenue accueille également les sièges de plusieurs multinationales. La cathédrale de Saint Patrick est aussi un incontournable de cette avenue.

L'endroit auquel on pense inévitablement quand on parle de New York,



c'est bien évidemment le Time Square où vous serez tout de suite happé par la foule et l'énergie incroyable qui s'en dégage. On ne s'ennuie jamais ici. Mais ce qui est le plus impressionnant c'est la multitude d'écrans qui s'y trouvent. Pour avoir une vue dégagée, rendez-vous en haut des marches du kiosque TKTS. Passez faire un tour dans le célèbre m&M's store et Hershey's Chocolate World. Par contre, je vous conseille d'acheter vos chocolats plutôt dans les magasins classiques qui les vendent bien moins cher. Sur le Time Square, il y a des mascottes partout mais attention si vous souhaitez prendre des photos avec car on vous demandera sûrement de l'argent en retour.

Dans ce quartier, il faut absolument voir le Moma, célèbre musée d'art, assister à une comédie musicale à Broadway, se rendre au Madison Square Garden, non loin du Flatiron, ce bâtiment en forme de fer à repasser, pour aller voir jouer les Knicks. D'autres endroits célèbres comme la grande gare centrale, la très belle grande librairie de New York et la Rockefeller Plaza pour admirer le gigantesque arbre de Noël et faire du patin à glace en hiver méritent également le détour. Si vous aimez les lieux insolites, vous pouvez choisir de vous balader dans les parcs Bryant et Gramercy ou encore sur la peu célèbre High Line, ancienne voie ferrée suspendue, devenue une promenade emblématique entre les buildings.

Le Lower

La partie sud de Manhattan regorge de belles surprises. On commence par le célèbre Greenwich Village appelé The Village par les New-Yorkais. C'est un quartier à l'ambiance bohème où il n'y a pas de grands buildings mais de

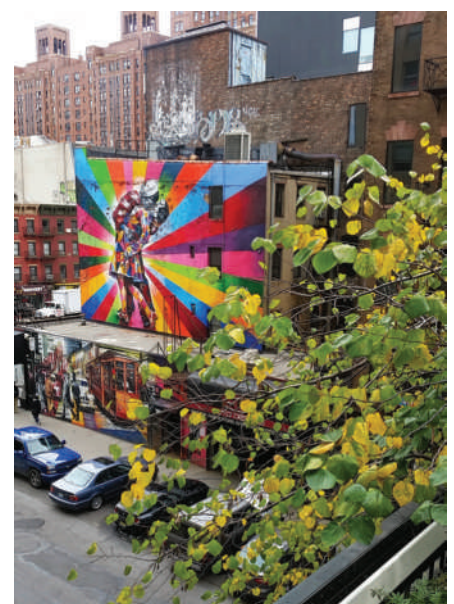


petits immeubles en briques rouges qui donnent à ses rues beaucoup de charme et d'intimité. Il est connu notamment grâce aux séries et films qui le mettent en avant (Friends, Sex and the City, etc.). Le cœur du quartier est le parc de Washington Square dans lequel vous rencontrerez des musiciens et des artistes de rue, des joueurs qui s'adonnent aux échecs sur les bancs qui sont un des symboles de Greenwich. C'est ici que l'on peut admirer l'arche qui fait penser à l'Arc de Triomphe et qui a été construit en hommage à George Washington.

Côté Est, nous avons les célèbres quartiers de Little Italy et Chinatown qui font partie des plus anciens quartiers de la ville. Leurs noms évoquent les vagues d'immigration que la ville a connues autrefois. La visite de ces deux quartiers est un must : leurs petites rues étroites qui forment une enfilade de commerces et de restaurants aux enseignes atypiques et colorées vous transporteront comme par magie en Chine ou Italie. Je vous conseille de manger dans les petits restaurants qui ne paient pas de mine mais qui auront le mérite de faire voyager vos

papilles aussi. Chinatown n'arrête pas de grandir ; il a d'ailleurs absorbé une partie de Little Italy, qui se limite désormais à quelques ruelles.

Vous pouvez aussi vous balader dans les quartiers de SoHo et TriBeCa, quartiers typiques abritant les cast-iron buildings, les fameux bâtiments disposant des échelles à l'extérieur et profiter de votre visite pour faire un peu de shopping, boire un café ou manger au restaurant. Dans le Financial District, la visite du Musée du 11 Septembre vous prendra aux





pouvoir. Il paraît que si vous lui grattez le nez, en saisissez les cornes ou touchez les testicules, il vous apportera la fortune. A l'extrême sud de Manhattan, vous trouverez Battery Park, d'où partent les différents bateaux qui proposent des tours pour aller voir la Statue de la Liberté et visiter Ellis Island qui abrite le musée américain de l'immigration. Il faut prévoir une demi-journée pour la visite indispensable de l'île. Sachez que c'est la France qui, en signe d'amitié, a offert la Statue de la Liberté aux États-Unis pour célébrer le centenaire de la Déclaration d'Indépendance américaine. Il faut savoir qu'elle a le visage orienté en direction de l'océan atlantique et de la France. Et pour ceux qui ne sont pas intéressés par la statue ou l'île, gardez à l'esprit que vous pouvez faire la traversée en ferry jusqu'à Staten Island ; c'est gratuit et le ferry passe à environ un kilomètre de la statue.

tripes. C'est là que vous retrouverez le mémorial de Reflecting Absence et les deux fontaines érigées à l'emplacement des tours jumelles du World Trade Center. Tout autour de cette place, les noms des 2 977 victimes des attentats ont été inscrits. Pour les amateurs de shopping à petit prix, sachez que le « Century 21 », le magasin qui vend des produits de fin de série, se trouve juste à côté du musée; vous pourrez y trouver des articles de grandes marques à prix cassé.

Wall Street est le nom de la rue qui abrite la première place boursière du monde. C'est dans ce quartier qu'on retrouve l'une des sculptures les plus photographiées de la ville, le taureau en bronze de Wall Street, symbole de force et de

Autour de Manhattan

Non loin de Manhattan, vous devez vous adonner à un rituel qui fera partie des spots les plus emblématiques de votre escapade new-yorkaise. La traversée du pont de Manhattan à Brooklyn, qui dispose d'une passerelle pour les piétons, vous fera profiter d'une vue imprenable sur New York. Petite astuce : essayez de vous y rendre de bonne heure pour avoir le pont vide, ou presque.

De l'autre côté du Brooklyn Bridge, faites un tour au Brooklyn Bridge Park pour contempler la superbe vue qu'il offre sur les buildings de Wall Street. Non loin de là, le quartier de Dumbo a été, pour moi,



un vrai coup de cœur. Faufilez-vous entre ses bâtiments industriels réhabilités en petits cafés et traversez le marché couvert (Time Out Market) pour vous rendre à Washington Street pour admirer et photographier la vue sur le Manhattan Bridge aligné avec l'Empire State Building. Un autre quartier en vogue, celui de Williamsburg, anciennement le quartier des hipsters, mérite vraiment le détour. Au sud de Brooklyn, il y a également le Coney Island, une des plages de New York où l'on trouve le célèbre parc d'attraction. Enfin, si vous souhaitez avoir une vue d'ensemble sur Manhattan et que vous avez le temps, rendez-vous à New Jersey. Vous verrez New York comme vous ne l'avez jamais vu ! **NW**





Dalila Onkur
Saveurs de Chaldée

Comment confectionner de succulents « Kadeh d'Gouptâ » ?

Les « Kadeh » sont des galettes assyro-chaldéennes pliées en deux et farcies traditionnellement au fromage et au persil. Elles peuvent également être farcies de pommes de terre, de viande hachée ou d'épinards. Dans certains restaurants orientaux, elles sont préparées sous les yeux des clients.



Temps de préparation..... 1 heure



Cuisson..... 5 min / crêpe



Pour..... 15 (pour 1 kg de farine)



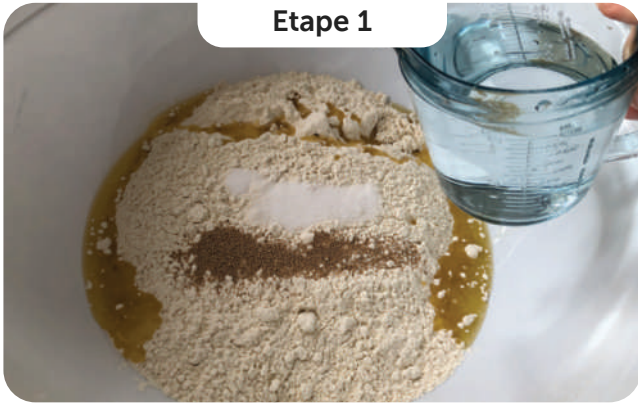
Ingrédients

Pour la pâte

- 1kg de farine
- 1/2 verre d'eau (température ambiante)
- 1 cuillère à soupe de sel
- 1 cuillère à soupe de levure boulangère
- 100 ml d'huile végétale

Pour la farce

- 200 gr de fromage turc (Beyaz Peynir)
- 1 bouquet de persil

Etape 1

Dans un saladier assez large, incorporez tous les ingrédients à la farine. Ajoutez l'eau progressivement ; la quantité peut varier selon la farine utilisée.

Etape 2

Pétrissez la pâte durant une dizaine de minutes à la main (ou dans un pétrin), couvrez et laissez lever pendant une heure.

Etape 3

Une fois la pâte levée, formez des pâtons de la taille d'une clémentine.

Etape 4

Étalez la pâte à l'aide d'un rouleau pour obtenir des disques d'un diamètre de 20 centimètres environ et couvrez la moitié des disques de votre mélange de fromage et persil.

Etape 5

Refermez les disques de sorte à former des demi-lunes en pinçant les bords avec vos doigts ou à l'aide d'un outil prévu pour cela.

Etape 6

Faites cuire les galettes sur une poêle ou sur le dos d'un « dawqa » traditionnel (au feu de bois) ou électrique

Astuce pratique :

Vous pouvez également cuire vos galettes au four à 200°C en les badigeonnant de jaune d'œuf au préalable. Pour les rendre encore plus moelleuses, vous pouvez étaler un peu de beurre sur vos galettes quand elles sont encore chaudes.

Hanniya ! Bon Appétit !



Maître Eva Soleil

Déposer une offre de reprise en liquidation judiciaire



Lors des procédures de liquidation judiciaire, le mandataire ou liquidateur judiciaire peut avoir pour dessein de réaliser tout ou partie de l'actif de la société pour permettre de désintéresser les créanciers. Les tiers peuvent ainsi présenter **des offres de reprises**, également appelées communément «**rachats à la barre du tribunal**».

La nécessité d'être assisté d'un avocat

Lorsque vous souhaitez reprendre un fonds de commerce, ou une entreprise, à la barre du tribunal, il est nécessaire de solliciter les services d'un avocat afin que

celui-ci se procure auprès du liquidateur judiciaire **les informations essentielles** et notamment le cahier des charges, le bail commercial, les bilans, les contrats de travail, etc. Ces informations aideront à déterminer le prix d'achat et anticiper la reprise d'un éventuel passif.

La procédure à suivre

Premièrement, le liquidateur judiciaire engage un **appel d'offre**, généralement imprécis, sur les sites internet spécialisés (CNAJMJ notamment), dans les journaux, ou encore sur les réseaux sociaux. L'appel d'offre doit obligatoirement mentionner **la date limite de dépôt des offres de reprise**, qui est souvent très

courte, ce qui nécessite toute l'attention du potentiel repreneur. S'agissant du contenu de l'offre de reprise, certaines mentions sont obligatoires sous peine d'irrecevabilité, à savoir l'identité du repreneur, la liste des éléments corporels et incorporels à reprendre, le prix proposé et modalités de règlement du prix, l'éventuelle reprise de certains salariés et, le cas échéant, le maintien ou non de l'activité en liquidation.

Tous les éléments de reprise doivent être mentionnés dans l'offre car à défaut, ils en sont exclus automatiquement. Chaque offre de reprise impose ses propres conditions. Toutefois, les offres sont généralement accompa-



gnées d'un chèque (de banque) de 10 % du prix offert ainsi que d'une garantie sur la solvabilité bancaire du repreneur. En pratique, la solvabilité bancaire du candidat repreneur peut se caractériser par un accord de principe à fournir avec l'offre de reprise.

Après la constitution du contenu de l'offre, le potentiel acquéreur devra déposer son offre auprès des organes de la procédure ou directement au tribunal de commerce selon les instructions mentionnées dans l'offre de reprise. Il s'agira d'un dépôt d'offre « sous pli cacheté ». L'avocat peut accompagner le potentiel acquéreur dans la rédaction de son offre de reprise. Une fois le délai dépassé pour déposer les offres, une audience se tiendra au tribunal en présence du juge-commissaire, des organes de la procédure collective et des potentiels acquéreurs pour s'exprimer sur leurs offres de reprise, et le cas échéant les améliorer. L'offre retenue par le Tribunal sera « la mieux disant », c'est à dire celle qui sécurisera **le paiement des créanciers**.

Qui peut présenter une offre de reprise?

S'agissant de la personne du repreneur, peu de contraintes existent. Il doit s'agir d'un tiers à l'entreprise. Le repreneur devra également signer une attestation d'indépendance et de non-rétrocession prévue par les articles L.642-20 et L.642-3 du Code de commerce, par laquelle le candidat repreneur atteste ne pas être parent ou allié(e) ni avoir de lien direct ou indirect avec l'ancien di-

rigeant de droit ou de fait de la société en liquidation judiciaire. Il s'engage par ailleurs à ne pas rétrocéder tout ou partie de l'actif repris pendant une durée de deux ans. Ainsi, certaines personnes ne peuvent déposer d'offre de reprise : il s'agira principalement des dirigeants de la société, directement ou par personne interposée, ou encore des parents du dirigeant. Toutefois, aucune restriction n'existe pour les associés de la société.

Comment déterminer le prix de cession?

Le prix de reprise dépend de **l'actif de l'entreprise**. Seront ainsi pris en considération le chiffre d'affaires réalisé par la société, l'emplacement des locaux, l'existence de sociétés concurrentes, l'activité de niche, etc. Le potentiel repreneur pourra se faire conseiller par un expert-comptable pour déterminer le prix de cession.

Le repreneur devra en outre vérifier l'existence d'**une clause de solidarité inversée** par laquelle le cessionnaire sera tenu, en cas d'impayés, du paiement des loyers et des charges antérieures à la procédure collective. Pour rappel, la clause de solidarité « classique » est la clause par laquelle le cédant demeure garant solidaire des loyers du cessionnaire. Depuis la Loi Pinel, cette clause est limitée à trois ans (Art. L.145-16-2 du Code de commerce).

La clause de solidarité inversée prévoit l'inverse : ce n'est pas le cédant qui est garant du cessionnaire mais le cessionnaire qui est garant du cédant. La clause de solidarité inversée est réputée non écrite en matière de redressement judiciaire et cession d'entreprise par l'alinéa





3 de l'article L.642-7 du Code de commerce qui dispose que : « *par dérogation, toute clause imposant au cessionnaire d'un bail des dispositions solidaires avec le cédant est réputée non écrite* ».

Toutefois, la clause de solidarité inversée a gardé toute sa vigueur en matière de liquidation judiciaire. Les cessionnaires qui présentent une offre de reprise devront donc relire attentivement le bail commercial objet du périmètre de reprise et faire preuve de vigilance pour repérer les clauses de solidarité inversée, compte tenu des impacts financiers.

L'autorisation de la cession

Si votre offre est retenue, le juge commissaire rendra une ordonnance qui autorisera la vente au profit de l'acquéreur, fixera les modalités de la cession et déterminera la date de prise d'effet de la cession. La date de prise d'effet de la cession peut avoir son importance compte tenu des conséquences qui en découlent : transfert de responsabilité et règlement de loyer.

Une fois l'ordonnance rendue, les règles classiques de cession s'appliqueront et un avocat rédacteur interviendra pour rédiger les actes de cession et réaliser les formalités nécessaires postérieurement à la cession (publicités légales, enregistrement de l'acte). La liquidation judiciaire poursuivra son cours et le li-

quidateur pourra, avec le montant généré par la cession, envisager le désintéressement total ou partiel des créanciers en fonction du passif de la société.

L'actualité juridique en bref

- **Le Conseil d'Etat a annulé l'article 750-1 du Code de Procédure civile qui imposait l'obligation d'un recours préalable à un mode amiable de résolution des litiges avant toute action judiciaire pour les litiges inférieurs à 5000 euros.** L'obligation de recourir aux modes amiables de règlement des litiges avant la saisine du juge est désormais supprimée lorsque la demande tend au paiement d'une somme n'excédant pas 5 000 euros (*arrêt du Conseil d'Etat n° 436939 du 22 septembre 2022*), sur saisine du Conseil national des Barreaux et de la Conférence des Bâtonniers.

- **Réouverture du portail d'Infogreffe pour la réalisation des formalités d'entreprise.** Depuis le 1er janvier 2023, le guichet unique des formalités (INPI) est devenu l'unique outil pour réaliser les formalités des entreprises. Cependant, et dès sa mise en place, ce site a rencontré beaucoup de dysfonctionnements quant aux modifications et radiations d'entreprises, rendant impossible la validation de formalités. Les formalités « papier », c'est-à-dire directement au guichet des greffes des tribunaux de commerce, ont même refait surface, en contradiction avec la volonté du

passage à une dématérialisation totale des formalités. Pour assurer la continuité du service, le portail Infogreffe a été de nouveau réouvert le lundi 20 février 2023 pour la réalisation de certaines formalités et restera disponible jusqu'au 30 juin 2023 (notamment pour les modifications d'entreprises, les formalités de cessation d'activité et le dépôt d'actes isolés). Toutefois, et durant cette période, les formalités d'immatriculation restent du ressort du GUICHET UNIQUE (*arrêté du 17 février 2023, modifiant l'arrêté du 28 décembre 2022*).

- **Le renouvellement express du mandat du président d'une SAS demeure nécessaire.** L'arrivée du terme du mandat du président d'une SAS entraîne la cessation automatique de son mandat. Il ne peut utilement faire prévaloir la reconduction tacite de son mandat. La continuité du mandat du président d'une SAS n'est possible qu'en cas de renouvellement express (*Cass. com. 17-3-2021, n°19-14.525*).

- **Un délai biennal pour l'action en requalification d'une convention en bail commercial.** La demande qui tend à faire reconnaître le statut de bail commercial à une convention est soumise à une prescription biennale (2 ans) en vertu des dispositions de l'article L. 145-60 du Code de commerce. L'article L.145-15 du même Code réputant non écrites certaines clauses d'un bail commercial n'est pas applicable à une demande en requalification d'un contrat de bail commercial. Le délai de prescription court à compter de la conclusion de la convention (*Cass. 3e civ., 7 décembre 2022, n°21-23.103*).

- **Inopposabilité au bailleur d'un acte de cession de fonds de commerce en cas de non-respect des formalités requises par le contrat de bail.** La notification au bailleur d'un acte de cession ne respectant pas les formalités requises par le contrat de bail sur ce point ne permet pas sa régularisation (*Com, 9 juin 2022, n°20-10.980*). En l'espèce, le contrat de bail prévoyait que le bailleur devait être appelé à l'acte et que le preneur devait respecter la purge d'un droit de préférence au profit du bailleur. Les formalités n'ont pas été respectées par les parties. La cession est donc réputée inopposable au bailleur. **NW**

nestenn

GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

ACHAT VENTE GESTION LOCAUX COMMERCIAUX



"Fort d'un ancrage local **depuis plus de 30 ans**, je voulais créer une agence immobilière **performante** et surtout au **service de tous**."

Alex **GECER**, directeur d'Agence

NOS PERFORMANCES 2022

108

Projets réalisés
en 2022

30

Nouveaux acquéreurs
chaque mois

100%

de crédits validés

98%

de nos clients nous
recommandent

"Vous avez un projet de **vente** ? **D'achat** ? Ou juste besoin d'une **estimation** ? En tant que **responsable transaction**, je me ferais un plaisir de vous accompagner dans vos **projets immobiliers**.

N'hésitez pas à me contacter au **07 83 32 40 80**"

Mickael **YARAMIS**



ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE !

POURQUOI PAS VOUS ?

Contactez-nous au 01 85 43 16 10

www.nestenn.com / 1 rue de la Liberté, Gonesse



BAR - BRASSERIE - PUB

Augmentez vos revenus !

BIERES - SODAS - EAUX - VINS - CAFES - JUS

LBA BUSINESS CLUB

"Une nouvelle offre de service inédite créée par LBA pour nos clients du circuit CHR"



André Piril

Président Des Boissons d'Alexandre



LES BOISSONS D'ALEXANDRE... |



Télécharger dans
l'App Store

Téléchargez sur
Google play

01 34 19 28 75 - www.lba-boissons.fr

